

Commune mixte de
Lajoux



RAPPORT RELATIF AUX COMPTES 2021

En droit :

- En application de l'article 4, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes¹, les principes de la comptabilité publique découlant du modèle comptable harmonisé (MCH2) doivent être appliqués.

- En application de l'article 7, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes, les communes établissent un plan financier arrêté par l'exécutif. Il est mis à jour régulièrement et selon les besoins, mais au moins une fois par année.

- En application de l'article 5 du décret concernant l'administration financière des communes, les comptes annuels se composent :
 - a) du compte de résultats à deux niveaux ;
 - b) du compte des investissements ;
 - c) du bilan ;
 - d) des annexes (a à h).

¹ RSJU 190.611

Table des matières

1.	Introduction.....	3
2.	Synthèse	4
3.	Principes relatifs à la présentation des comptes selon MCH2.....	5
3.1	Généralités.....	5
3.2	Terminologie	5
3.3	Amortissements.....	5
3.4	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif	5
3.5	Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif).....	5
4.	Résultats	6
4.1	Vue d'ensemble.....	6
4.2	Clôture du compte de résultats (résultat global).....	6
4.3	Compte des investissements.....	7
4.4	Résultat du financement (autofinancement)	7
4.5	Résultat du financement spécial « Approvisionnement en eau (710) »	8
4.6	Résultat du financement spécial « Assainissement des eaux (720) »	8
4.7	Résultat du financement spécial « Gestion des déchets (730) »	9
4.8	Résultat du financement spécial « SIS (150) »	10
5.	Compte de résultats	11
5.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières	11
5.2	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions	13
5.3	Compte de résultats	16
6.	Compte des investissements.....	26
6.1	Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière	26
6.2	Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2023 – 2027.....	27
6.3	Compte d'investissements.....	28
7.	Bilan	30
8.	Annexes aux comptes annuels.....	41
8.1	Annexes A) et B) aux comptes annuels.....	41
8.2	Annexe C) aux comptes annuels.....	43
8.2.1	Tableau de l'état des capitaux propres	44
8.2.2	Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres.....	45
8.3	Annexe D) aux comptes annuels.....	47
8.4	Annexe E) aux comptes annuels	48
8.5	Annexe F) aux comptes annuels	48
8.6	Annexe H) aux comptes annuels.....	51
9	Proposition du Conseil communal	61
10	Approbation des comptes annuels.....	62

1. Introduction

Les comptes annuels sont remis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avec les documents suivants dans cet ordre :

- a) le rapport préliminaire daté et signé du caissier ;
- b) le rapport de l'exécutif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- c) le rapport du législatif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- d) l'attestation de la commune ;
- e) la liste des crédits supplémentaires ;
- f) le rapport de révision intermédiaire ;
- g) le rapport de vérification des comptes ;
- h) le bilan après clôture et comptabilisation de la variation de fortune ;
- i) le compte de résultats avec la récapitulation par fonction ;
- j) le compte des investissements ;
- k) le tableau des flux de trésorerie ;
- l) l'annexe aux comptes ;
- m) le grand livre du bilan, du compte de résultats et des investissements (peuvent être transmis sous format informatique à l'adresse julien.buchwalder@jura.ch).

En application de l'article 18, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes :

L'exécutif soumet chaque année les comptes à l'approbation du législatif avant le 30 juin qui suit la fin de l'exercice. Il en est responsable.

Les comptes approuvés sont transmis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avant le 30 juin de l'année suivante.

2. Synthèse

Ce chapitre permet de présenter, sous forme résumée, les principales données concernant les comptes annuels, à savoir :

a) Les adaptations législatives (modifications de règlements)

Le règlement relatif au statut du personnel de la commune de Lajoux a été approuvé le 18 octobre 2021 par le délégué aux affaires communales.

Le règlement d'organisation et d'administration a été adopté à la séance du gouvernement du 16 novembre 2021.

b) Les investissements et les projets importants

La construction d'une nouvelle station naturelle d'épuration (SNEP) est toujours en cours.

c) L'endettement (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

CHF 7'038'135.85

Diminution de CHF 786'346.43 suite notamment aux remboursements d'emprunts nécessaires à la viabilisation de terrains vendus ces dernières années.

d) Les capitaux propres (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Capitaux propres en diminution par rapport à l'excédent de charges du compte général pour l'exercice 2021. Au contraire, la réévaluation du patrimoine financier va permettre une attribution dans cinq ans d'un montant de CHF 387'176.05 aux capitaux propres.

e) Appréciation de l'exécutif

Exercice satisfaisant par rapport au budget et à l'année précédente. L'année écoulée a été une année de transition au niveau du personnel communal et de la mise en place du MCH2. Comme les règlements par rapport aux services autofinancés vont également être revus, une modification des taxes sera au programme pour le budget 2023 et la quotité sera recalculée suivant le plan financier qui sera prochainement établi pour les cinq prochaines années. Une augmentation importante du nombre d'habitants a également été constatée.

3. Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

3.1 Généralités

Les comptes annuels 2021 ont été établis en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).

Les corporations jurassiennes de droit public introduisent le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) selon le décret concernant l'administration financière des communes du 5 septembre 2018. Les comptes annuels 2021 sont les premiers à être établis en application de ces prescriptions.

3.2 Terminologie

Le passage au MCH2 entraîne en particulier les changements terminologiques suivants :

MCH1	MCH2
➤ Classification par tâches	➤ Classification fonctionnelle
➤ Compte de fonctionnement	➤ Compte de résultats
➤ Dépréciations complémentaires	➤ N'existe plus avec MCH2
➤ Engagements	➤ Capitaux de tiers
➤ Fortune nette	➤ Excédent du bilan

3.3 Amortissements

Il n'est pas autorisé d'effectuer des amortissements du patrimoine financier. Celui-ci est réévalué périodiquement en application de l'article 34, alinéa 2 du décret concernant l'administration financière des communes.

Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés en application de l'article 36, alinéa 6 du décret concernant l'administration financière des communes.

Le patrimoine administratif est amorti de façon linéaire, en fonction de la durée d'utilisation de chaque catégorie d'immobilisations, (cf. annexe 2 du décret concernant l'administration financière des communes).

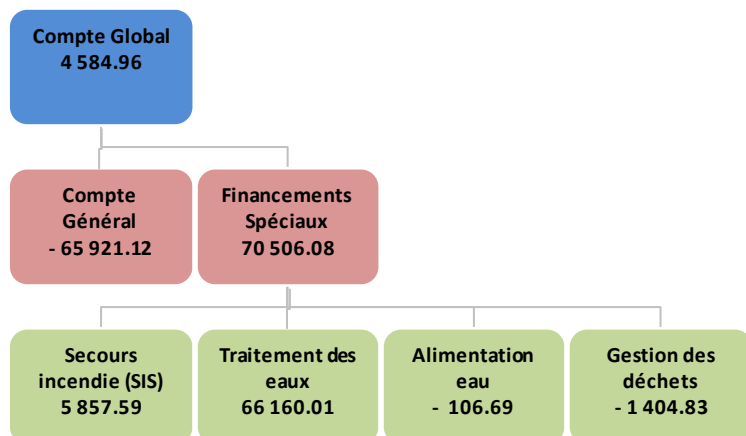
3.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

En principe, l'exécutif inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de 20'000 francs. Au-delà de cette limite, elles doivent en principe être inscrites dans le compte des investissements.

3.5 Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)

Le patrimoine administratif sous MCH1 au 31 décembre 2020 est repris au 1^{er} janvier 2021 à sa valeur comptable au bilan sous MCH2. Contrairement aux directives, le transfert complet n'avait pas été effectué lors de l'exercice précédent, il a donc été réalisé sur l'exercice 2021.

4. Résultats



4.1 Vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes de l'exercice précédent
90	Clôture du compte de résultats	4'584.96	-62'288.80	-99'000.46
900	Compte général	-65'921.12	-95'829.40	-169'604.71
901	Clôture des financements spéciaux	70'506.08	33'540.60	70'604.25
400	Impôts directs, personnes physiques	1'415'436.00	1'342'000.00	1'163'704.65
401	Impôts directs, personnes morales	58'675.06	78'000.00	70'136.85
4021	Impôts fonciers	134'225.40	138'500.00	123'413.10
5 ./ 6	Investissements nets	-148'382.58	-	563'080.98

4.2 Clôture du compte de résultats (résultat global)

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	3'211'581.28
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	3'138'537.71
	Résultat de l'activité d'exploitation	-73'043.57
34	Charges financières	116'578.73
44	Revenus financiers	212'440.36
	Résultat provenant de financement	95'861.63
	Résultat opérationnel	22'818.06
38	Charges extraordinaires	19'570.00
48	Revenus extraordinaires	1'336.90
	Résultat extraordinaire	-18'233.10
	Résultat total, compte de résultats	4'584.96

4.3 Compte des investissements

Comptes	Libellés	CHF
690	Report au bilan des dépenses	239'816.52
590	Report au bilan des recettes	388'199.10
	Résultat du compte des investissements	-148'382.58

4.4 Résultat du financement (autofinancement)

Comptes	Libellés	CHF
90	Clôture du compte de résultats	4'584.96
33 +	Amortissement du patrimoine administratif	189'752.77
35 +	Attributions aux financements spéciaux	3'500.00
45 -	Prélèvement sur les financements spéciaux	-
364 +	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	-
365 +	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	-
366 +	Amortissements des subventions des investissements	-
389 +	Attributions aux capitaux propres	-
4490 -	Revalorisation du patrimoine financier	-
489 -	Prélèvement sur les capitaux propres	-
	Autofinancement (Cash flow)	197'837.73
690 ./ 590	Résultat du compte des investissements (selon chiffre 5.3 ci-dessus)	-148'382.58
	Résultat de financement (+ = excédent / - = découvert de financement)	346'220.31

Commentaires :

Résultat total satisfaisant. Par rapport au budget, le résultat est meilleur qu'escompté de 30kCHF au niveau du résultat général et 37kCHF pour la clôture des financements spéciaux. Comparé à l'exercice précédent, il s'est même amélioré de 104kCHF sans tenir compte de la dissolution de réserves budgétaires 2020 d'un montant de 151kCHF.

Les impôts des personnes physiques sont la principale cause de l'amélioration du résultat. Dans l'autre sens, les revenus des personnes morales sont en baisse par rapport aux exercices précédents.

Au niveau des investissements, le résultat du compte présente des investissements nets négatifs, dus à des subventions touchées pour la SNEP et la maison des œuvres, ainsi que la récupération partielle de l'impôt préalable sur les investissements du secteur de l'assainissement des eaux des vingt dernières années.

Le résultat de financement laisse apparaître un excédent important, notamment grâce au résultat du compte des investissements. L'autofinancement a permis de rembourser une partie des emprunts.

4.5 Résultat du financement spécial « approvisionnement en eau (710) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	200'494.15
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	201'107.46
	Résultat de l'activité d'exploitation	613.31
34	Charges financières	720.00
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-720.00
	Résultat opérationnel	-106.69
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.30 / 90110.30	Résultat total, compte de résultats	-106.69

Commentaires :

Le résultat quasiment à l'équilibre est surtout dû à des fuites diverses pour un montant de plus de 20kCHF. Le résultat escompté au budget présentait un excédent de produits de 14.5kCHF et l'année dernière s'est soldée par un résultat identique au BU21. Comme le règlement de l'eau potable sera revu en 2022 et qu'il y aura l'obligation d'assurer le maintien de la valeur des installations à neuf par l'attribution d'un montant à déterminer, il y aura certainement une augmentation du prix de l'eau à valider au BU23.

4.6 Résultat du financement spécial « Assainissement des eaux (720) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	57'503.00
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	141'162.32
	Résultat de l'activité d'exploitation	83'659.32
34	Charges financières	17'499.31
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-17'499.31
	Résultat opérationnel	66'160.01
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.20 / 90110.20	Résultat total, compte de résultats	66'160.01

Commentaires :

L'assainissement des eaux présente un excédent de produits de 66kCHF. Ce résultat s'explique par l'augmentation des taxes de base pour le raccordement aux eaux usées. Un du croire important a également été créé pour le risque sur les débiteurs (10.75kCHF). Les amortissements sont inférieurs à ceux calculés pour l'année précédente et au budget. Ils seront revus en partie lors de l'exercice 2022 afin de correspondre parfaitement à la directive n°1 du délégué aux affaires communales. A relever également qu'un nouveau règlement des eaux usées sera établi et les calculs des taxes seront recalculées lors de l'exercice 2022 pour validation au budget 2023.

4.7 Résultat du financement spécial « Gestion des déchets (730) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	85'962.25
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	84'827.52
	Résultat de l'activité d'exploitation	-1'134.73
34	Charges financières	270.10
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-270.10
	Résultat opérationnel	-1'404.83
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.40 / 90110.40	Résultat total, compte de résultats	-1'404.83

Commentaires :

Le résultat de la gestion des déchets montre un excédent de charges pour 1.4kCHF. Comme les précédents résultats de l'équilibre de la tâche n'avaient pas été attribués aux fonds, le solde présente un montant négatif qui devra être amorti dans les cinq prochaines années. Ce résultat s'explique principalement par la création d'une réserve sur les débiteurs de 9kCHF. Une provision était existante mais directement imputée sur le service.

4.8 Résultat du financement spécial « SIS (150) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	43'435.10
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	49'451.90
	Résultat de l'activité d'exploitation	6'016.80
34	Charges financières	159.21
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-159.21
	Résultat opérationnel	5'857.59
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.91 / 90110.91	Résultat total, compte de résultats	5'857.59

Commentaires :

Le SIS La Courtine présente un excédent de produits de 11.35kCHF pour l'année 2021. Ce résultat est réparti selon les valeurs incendie des bâtiments situés dans les deux villages de Lajoux et Les Genevez, ce qui représente le 51.59% pour la commune de Lajoux. Le montant de l'équilibre de la tâche est attribué au fonds qui s'élève désormais à un peu plus de 13kCHF.

Le résultat s'explique notamment par le fait qu'une subvention pour des équipements achetés en 2020 a été perçue en 2021 (6.8kCHF). Les recettes des taxes d'exemption sont légèrement en baisse par rapport à 2020 (Lajoux -2k et Les Genevez +0.8k). Une provision pour perte sur débiteurs a également été créée pour un montant de 4.25kCHF.

5. Compte de résultats

5.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

CHARGES		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges du personnel	577'583.20	-	446'309.00	-	563'074.20	-
31	Charges de biens et services et autres ch.	968'075.99	-	602'974.00	-	810'737.99	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	189'752.77	-	191'691.70	-	175'409.64	-
34	Charges financières	116'578.73	-	125'217.70	-	152'122.31	-
35	Attributions aux financements spéciaux	3'500.00	-	7'840.00	-	4'605.65	-
36	Charges de transfert	1'472'669.32	-	1'701'525.40	-	1'597'934.30	-
37	Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38	Charges extraordinaires	19'570.00	-	-	-	-	-
3	Total des charges	3'347'730.01	-	3'075'557.80	-	3'303'884.09	-
REVENUS		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40	Revenus fiscaux	-	1'709'159.92	-	1'628'200.00	-	1'439'744.55
41	Revenus régaliens et de concessions	-	-	-	-	-	-
42	Taxes	-	729'894.18	-	662'400.00	-	680'213.43
43	Revenus divers	-	4'893.58	-	3'400.00	-	2'579.00
44	Revenus financiers	-	212'440.36	-	146'610.00	-	259'998.55
45	Prélèvements sur les financements spéc.	-	-	-	1'800.00	-	1'896.30
46	Revenus de transfert	-	694'590.03	-	556'909.00	-	659'318.30
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	1'336.90	-	-	-	161'133.50
4	Total des charges	-	3'352'314.97	-	2'999'319.00	-	3'204'883.63

CLÔTURE		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	72'017.60	67'432.64	33'540.60	95'829.40	70'604.25	169'604.71
9	Comptes de clôture	72'017.60	67'432.64	33'540.60	95'829.40	70'604.25	169'604.71

Commentaires :

Les charges de personnel sont quasiment identiques à l'exercice précédent. Elles sont en revanche nettement supérieures au budget, qui a été créé en tenant compte des refacturations dans les autres services.

Les charges de biens et services et les autres charges d'exploitation sont plus importantes que l'année précédente et nettement plus hautes que le budget. Cette hausse comparée à 2020 s'explique notamment par des coûts d'entretien importants pour les routes (déneigement et entretien +32k), les canalisations (+13k) et la réparation de fuites d'eau (+17k). Les prestations de services sont également en hausse, notamment en ce qui concerne le façonnage et le débardage (+76.5k) ainsi que les honoraires administratifs (+22k). Les pertes sur créances ont également été adaptées selon les directives cantonales, ce qui représente des charges supplémentaires de 22k.

Les amortissements sont conformes au budget et légèrement supérieurs à l'année dernière. Ces derniers ont été revus lors de l'établissement du tableau des immobilisations mais vont encore légèrement être modifiés en 2022.

Les charges financières sont en nette baisse par rapport à l'exercice précédent. Les comptes courants ont été remplacés par des emprunts fermes avec des intérêts nettement inférieurs. Les coûts devraient encore baisser en 2022.

Pour les charges de transferts, il s'agit de refacturations entre les cantons, communes et autres institutions. Les différences importantes avec l'année dernière et le budget s'expliquent en partie par la participation communale aux charges de l'état (97.8k => budget au brut 267.8k de charges et 116k de produits) et la participation communale au cercle scolaire La Courtine (115k => imputation directe aux coûts de la commune en 2021).

Les revenus fiscaux sont en nette hausse, notamment suite à l'augmentation des revenus des personnes physiques. Les taxes sont en légère augmentation, principalement grâce aux taxes d'élimination des eaux usées.

Les revenus financiers s'expliquent notamment par des bénéfices sur des ventes de terrains (68k), les intérêts sur les créances fiscales (12.7k), les locations d'appartements et de terrains (71.4k) et pâturages et terres communales (43.3k).

5.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

Comptes de résultats		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	435'116.52	35'689.35	372'569.00	33'050.00	439'025.53	63'148.10
	Excédent de produits/charges	-	399'427.17	-	339'519.00	-	375'877.43
1	Ordre et sécurité publics - défense	58'465.13	62'055.85	59'100.00	62'100.00	75'835.55	65'264.55
	Excédent de produits/charges	3'590.72	-	3'000.00	-	-	10'571.00
2	Formation	1'096'622.23	239'244.98	885'255.40	26'500.00	1'206'049.20	327'368.25
	Excédent de produits/charges	-	857'377.25	-	858'755.40	-	878'680.95
3	Culture – Sports – Loisirs – Eglises	164'734.88	20'982.76	143'130.00	19'600.00	82'457.90	31'898.65
	Excédent de produits/charges	-	143'752.12	-	123'530.00	-	50'559.25
4	Santé	3'469.00	-	5'000.00	-	4'608.20	-
	Excédent de produits/charges	-	3'469.00	-	5'000.00	-	4'608.20
5	Prévoyance sociale	541'169.20	9'016.65	640'700.00	121'850.00	510'357.00	8'889.65
	Excédent de produits/charges	-	532'152.55	-	518'850.00	-	501'467.35
6	Traffic et télécommunication	401'839.93	240'626.85	297'254.00	205'350.00	329'591.05	254'380.80
	Excédent de produits/charges	-	161'213.08	-	91'904.00	-	75'210.25
7	Protection de l'environnement – amén. terr.	391'904.76	431'425.30	461'759.40	441'600.00	407'049.28	442'889.48
	Excédent de produits/charges	39'520.54	-	-	20'159.40	35'840.20	-
8	Economie publique	197'772.52	197'323.55	147'040.00	163'540.00	95'191.35	118'397.36
	Excédent de produits/charges	-	448.97	16'500.00	-	23'206.01	-
9	Finances et impôts	186'664.24	2'241'393.12	193'040.60	2'131'258.40	344'385.78	2'182'314.00
	Excédent de produits/charges	2'054'728.88	-	1'938'217.80	-	1'837'928.22	-
	Totaux	3'477'758.41	3'477'758.41	3'204'848.40	3'204'848.40	3'494'550.84	3'494'550.84

Commentaires :

Administration générale – coûts légèrement supérieurs pour l'année en cours par rapport à l'exercice précédent (+24k) et au budget (+60k). Pas de grandes différences pour le législatif et l'exécutif contrairement aux services généraux. Les charges de personnel sont supérieures de 12k au BU21 alors qu'elles sont inférieures de 32k par rapport à 2020. Les charges de biens et de services sont équivalentes à l'année dernière mais supérieures au budget, notamment à cause des coûts de l'organe de révision et des prestations de services de tiers qui n'étaient pas provisionnés (14k). Les coûts informatiques sont en revanche en nette baisse (-17k) et devraient continuer à diminuer ces prochaines années. Des amortissements sur le mobilier et l'infrastructure informatique ont été ajoutées sur ce service (+10.7k) et une charge extraordinaire de 15k a été constatée par rapport à une correction de l'exercice 2019.

Ordre et sécurité publics - défense – résultat conforme au budget et en amélioration de 14k par rapport à l'exercice précédent. Résultat positif du SIS, avec une part pour la commune de Lajoux de 5.9k, contrairement à une perte pour l'exercice 2020 de 5.5k. Cette différence est due à des subventions touchées en 2021 qui concernaient l'année précédente et n'étaient pas provisionnées (6.8k). Pour la défense civile, les coûts étaient prélevés par le passé sur le fond d'abri, il a désormais été complètement utilisé et les charges sont donc effectives (2.6k).

Formation – charges conformes à l'année dernière (-21k) et au budget (-1k). Les coûts sont similaires autant au niveau de l'enseignement du primaire, du secondaire que des écoles spécialisées. Les autres fonctions de la formation sont en baisse suite à la diminution des demandes de bourses communales par rapport à 2020 (-3.3k) et au BU21 (-6.5k).

Culture - Sport - Loisirs - Eglises – Augmentation des charges pour ce secteur pour 2021. La maison des œuvres a coûté 21k de plus qu'escompté au budget surtout à cause des amortissements (+24.5k). Les autres produits et charges sont conformes au BU21. Pour les sports et loisirs, le coût supplémentaire par rapport à l'année précédente s'explique par la contribution au centre de loisirs des Franches-Montagnes (+19k)

Santé – Aucun commentaire

Prévoyance sociale – Coûts légèrement supérieurs à l'année précédente (+31k) et au budget (+13k). Les coûts d'AVS et de chômage sont en légère baisse. Pour le secteur famille et jeunesse, l'étude pour une éventuelle crèche a coûté 3.3k. La principale augmentation des coûts est due aux aides sociales avec +25.7k par rapport au budget et +34.7k par rapport à 2020.

Traffic et télécommunication – Grande augmentation par rapport à l'année précédente (+86k) et au budget (+70k). Les principales différences constatées par rapport à 2020 concernent les amortissements (+53k) qui étaient mis en charges dans le secteur finances, l'entretien (+30k), les intérêts (-29k) et les charges de personnel (+11k).

Protection de l'environnement - aménagement du territoire – Excédent de produits pour le dicastère, en amélioration par rapport à l'année précédente (-4k) et au budget (-59k). Par secteur, l'approvisionnement en eau est presque à l'équilibre, alors qu'il y avait des excédents de produits les dernières années. L'assainissement présente excédent important de produits comme expliqué dans le résultat de financement spécial. La gestion des déchets est en léger excédent de charges. Pour le reste, l'entretien du cimetière a eu des dépenses moins élevées que budgétées et il n'y a pas eu de subventions pour le logement, contrairement aux 30.6kCHF de 2020 et aux 20kCHF du BU21.

Economie publique – Le secteur est presque à l'équilibre, contrairement à ce que laissaient penser le budget et l'exercice précédent. L'agriculture présente un excédent de produits correspondant à l'exercice précédent et même meilleur que le BU21. Pour la sylviculture, l'exercice est péjoré par un amortissement important (principalement sur les routes forestières). Une augmentation de la valorisation du bois stocké aurait pu permettre également de réduire l'excédent de charges de 19kCHF, mais il n'a pas été valorisé. Pour le tourisme, les coûts ont été inférieurs au budget.

Finances - Impôts – Excédent de produits de plus de 2'054kCHF, en nette hausse par rapport à l'exercice 2020 et au budget. Les impôts sur les personnes physiques sont la principale cause de cette amélioration. Au niveau des personnes morales, une diminution d'un peu plus de 10kCHF a été constatée par rapport à l'année dernière et même presque 20kCHF comparée au BU21. Les autres impôts ont également été importants et supérieurs à ceux escomptés. Les intérêts sont conformes aux prévisions et ne peuvent être comparés à l'exercice précédent compte tenu des répartitions différentes. Les biens immobiliers et mobiliers du patrimoine financier ont permis de dégager un excédent de produits de presque 74kCHF malgré la constitution de provision pour des créances anciennes (13.7kCHF) et des coûts d'entretien des bâtiments supérieurs à l'année précédente. La principale raison de cette augmentation est la vente de terrains non valorisés pour un montant de 68kCHF. Il n'y a pas eu de charges non réparties, contrairement aux 80kCHF du budget et aux 118k de l'exercice précédent concernant les amortissements. Autre impact important, il n'y a pas eu de prélèvement sur les réserves budgétaires cette année, contrairement à 2020 où 151kCHF sont venus diminuer l'excédent de charges de 320kCHF.

5.3 Compte de résultats

Compte de résultats selon les fonctions/classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2021	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	435,116.52	35,689.35	372,569.00	33,050.00	439,025.53	63,148.10
			399,427.17		339,519.00		375,877.43
01	Législatif et exécutif	39,390.80	49.00	43,690.00		40,505.00	348.30
011	Législatif	5,171.00		3,540.00		8,157.70	
0110	Assemblée communale	728.25		940.00		360.25	
0116	Votations et élections	4,442.75		2,600.00		7,797.45	
012	Exécutif	34,219.80	49.00	40,150.00		32,347.30	348.30
0120	Conseil communal	33,969.80	49.00	38,550.00		32,167.30	348.30
0121	Commissions communales	250.00		1,600.00		180.00	
02	Services généraux	395,725.72	35,640.35	328,879.00	33,050.00	398,520.53	62,799.80
022	Services généraux et autres services	361,251.72	35,025.20	295,550.00	33,050.00	367,444.08	61,611.95
0220	Chancellerie, secrétariat et contrôle des habitants	361,251.72	35,025.20	295,550.00	33,050.00	367,444.08	61,611.95
029	Immeubles administratifs	34,474.00	615.15	33,329.00		31,076.45	1,187.85
0290	Administration	34,474.00	615.15	33,329.00		31,076.45	1,187.85

Compte	Libellé	Comptes	2021	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS - DEFENSE	58,465.13	62,055.85	59,100.00	62,100.00	75,835.55	65,264.55
		3,590.72		3,000.00			10,571.00
14	Questions juridiques	12,244.30	12,603.95	11,350.00	14,000.00	16,240.55	11,136.40
140	Questions juridiques	12,244.30	12,603.95	11,350.00	14,000.00	16,240.55	11,136.40
1400	Administration	5,666.30	4,242.20	2,850.00	5,500.00	4,601.85	3,450.30
1401	Gestion du cadastre - mensuration officielle	6,578.00	8,361.75	8,500.00	8,500.00	11,638.70	7,686.10
15	Service d'incendie et de secours (SIS)	43,594.31	49,451.90	45,800.00	45,800.00	57,698.70	52,231.85
150	Service d'incendie et de secours (SIS)	43,594.31	49,451.90	45,800.00	45,800.00	57,698.70	52,231.85
16	Défense	2,626.52		1,950.00	1,800.00	1,896.30	1,896.30
161	Défense militaire	30.00		150.00			
1610	Administration	30.00		150.00			
162	Défense civile	2,596.52		1,800.00	1,800.00	1,896.30	1,896.30
1620	Administration	2,596.52		1,800.00	1,800.00	1,896.30	1,896.30

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	FORMATION	1,096,622.23	239,244.98	885,255.40	26,500.00	1,206,049.20	327,368.25
			857,377.25		858,755.40		878,680.95
21	Scolarité obligatoire	997,943.38	239,244.98	778,005.40	26,500.00	1,101,096.00	327,368.25
212	Degré primaire	693,516.13	218,108.18	473,335.40	2,500.00	792,770.50	311,937.90
2120	Administration - Cercle scolaire	61,322.05	25,135.90			55,353.75	116,404.25
2122	Enseignement du degré primaire	346,258.25		470,435.40		480,832.60	
2125	Transport - Cercle scolaire	138,745.28	138,433.03			98,895.90	95,791.90
2128	Bâtiments - Cercle scolaire - LX et GZ	147,190.55	54,539.25	2,900.00	2,500.00	157,688.25	1,500.00
213	Degré secondaire I	302,440.10	21,136.80	302,500.00	24,000.00	306,098.80	15,430.35
2130	Administration	78,338.80		85,600.00		86,117.45	
2132	Enseignement du secondaire I	216,376.00		216,900.00		219,981.35	
2135	Transport	7,596.05	18,308.00		24,000.00		12,862.35
219	Autres fonctions de la scolarité obligatoire	1,987.15		2,170.00		2,226.70	
2199	Autres fonctions de la scolarité obligatoire	1,987.15		2,170.00		2,226.70	
22	Ecoles spécialisées	90,778.85		93,250.00		93,557.70	
220	Ecoles spécialisées	90,778.85		93,250.00		93,557.70	
2202	Enseignement spécialisé	90,778.85		93,250.00		93,557.70	
29	Autres fonctions de la formation	7,900.00		14,000.00		11,395.50	
299	Formation non mentionnée ailleurs	7,900.00		14,000.00		11,395.50	
2990	Administration	7,900.00		14,000.00		11,395.50	

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
3	CULTURE - SPORTS - LOISIRS - EGLISES	164,734.88	20,982.76	143,130.00	19,600.00	82,457.90	31,898.65
			143,752.12		123,530.00		50,559.25
32	Autres fonctions de la culture	127,834.23	19,082.76	107,010.00	19,600.00	67,024.25	31,898.65
321	Bibliothèques et médiathèques	10,755.00		11,050.00		10,785.00	
3210	Prestations et activités Bibliobus	10,755.00		11,050.00		10,785.00	
322	Musique et théâtre	1,200.00		800.00			
3222	Musique	1,200.00		800.00			
329	Autres fonctions de la culture	115,879.23	19,082.76	95,160.00	19,600.00	56,239.25	31,898.65
3294	Manifestations, échanges, séjours et camps	6,259.30		3,000.00			
3298	Maison des Oeuvres - Frais d'exploitation	106,603.93	19,082.76	87,160.00	19,600.00	52,550.25	31,898.65
3299	Autres fonctions de la culture	3,016.00		5,000.00		3,689.00	
34	Sports et loisirs	34,286.65		35,400.00		13,943.65	
341	Sports	30,710.95		32,400.00		11,812.55	
3411	Finances et comptabilité	29,510.95		30,000.00		11,612.55	
3419	Autres fonctions des sports	1,200.00		2,400.00		200.00	
342	Loisirs	3,575.70		3,000.00		2,131.10	
3420	Administration	3,575.70		3,000.00		2,131.10	
35	Eglises et affaires religieuses	1,714.00		720.00		1,490.00	
350	Eglises et affaires religieuses	1,714.00		720.00		1,490.00	
3500	Administration	1,714.00		720.00		1,490.00	

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
4	SANTE	3,469.00		5,000.00		4,608.20	
			3,469.00		5,000.00		4,608.20
43	Promotion de la santé et prévention	2,869.00		5,000.00		3,048.20	
432	Lutte contre les maladies	100.00		300.00		128.00	
4321	Finances et comptabilité	100.00		300.00		128.00	
433	Service médical et dentaire scolaire	2,769.00		4,700.00		2,920.20	
4333	Médecin et infirmière scolaires	2,769.00		2,800.00		2,920.20	
4335	Dentiste scolaire			1,900.00			
49	Autres fonctions et prestations de la santé publique	600.00				1,560.00	
490	Autres fonctions et prestations de la santé publique	600.00				1,560.00	
4908	Immeubles, locaux, install., équipements et biens mobil	600.00				1,560.00	

Compte	Libellé	Comptes	2021	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	PREVOYANCE SOCIALE	541,169.20	9,016.65	640,700.00	121,850.00	510,357.00	8,889.65
			532,152.55		518,850.00		501,467.35
53	Vieillesse et survivants	218,057.50	2,862.00	231,150.00	2,450.00	224,933.00	2,701.20
531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	6,000.00	2,862.00	6,000.00	2,450.00	6,000.00	2,701.20
5310	Administration	6,000.00	2,862.00	6,000.00	2,450.00	6,000.00	2,701.20
532	Prestations complémentaires (AVS)	209,475.00		218,550.00		215,196.10	
5322	Prestations complémentaires (AVS)	209,475.00		218,550.00		215,196.10	
533	Prestations pour retraités	2,582.50		6,600.00		3,736.90	
5332	Prestations pour retraités	2,582.50		6,600.00		3,736.90	
54	Famille et jeunesse	5,588.10		1,650.00		2,334.00	250.00
545	Prestations pour familles	5,588.10		1,650.00		2,334.00	250.00
5453	Prestations pour familles	2,241.00		1,650.00		2,334.00	250.00
5455	Crèches et garderies	3,347.10					
55	Chômage	15,856.00		18,700.00		16,307.00	
559	Autres prestations de chômage	15,856.00		18,700.00		16,307.00	
5592	Autres prestations de chômage	15,856.00		18,700.00		16,307.00	
57	Aide sociale et asile	301,667.60	6,154.65	389,200.00	119,400.00	266,783.00	5,938.45
572	Aides économiques	129,402.40	6,154.65	119,200.00	3,400.00	114,027.90	5,938.45
5722	Aides sociales	125,568.40	2,453.65	116,000.00		108,768.40	3,509.45
5723	Aides économiques libres	3,834.00	3,701.00	3,200.00	3,400.00	5,259.50	2,429.00
579	Autres assistances de l'aide sociale	172,265.20		270,000.00	116,000.00	152,755.10	
5792	Autres assistances sociales	2,173.50		2,200.00		2,482.00	
5799	Autres fonctions des autres assistances de l'aide sociale	170,091.70		267,800.00	116,000.00	150,273.10	

Compte	Libellé	Comptes	2021	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRAFIC - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS	401,839.93	240,626.85	297,254.00	205,350.00	329,591.05	254,380.80
			161,213.08		91,904.00		75,210.25
61	Circulation routière	390,095.38	240,626.85	287,704.00	205,350.00	318,380.85	254,380.80
615	Routes communales	390,095.38	240,626.85	287,704.00	205,350.00	318,380.85	254,380.80
6150	Administration	293,792.34	169,189.80	232,474.00	144,750.00	251,187.60	191,003.55
6156	Signalisation et éclairage public	52,664.97	37,533.10	28,230.00	30,500.00	41,749.75	41,497.40
6157	Entretien (nettoyage, déneige., herbe, végétation, etc.	41,801.25	33,903.95	27,000.00	30,100.00	25,443.50	21,879.85
6158	Immeubles, locaux, installations, équipements et biens	1,836.82					
62	Transports publics	11,744.55		9,550.00		11,210.20	
622	Trafic régional et d'agglomération	11,744.55		9,550.00		11,210.20	
6223	Trafic régional et d'agglomération	11,744.55		9,550.00		11,210.20	

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - AMENAGEMENT DU TE	391,904.76	431,425.30	461,759.40	441,600.00	407,049.28	442,889.48
		39,520.54			20,159.40	35,840.20	
71	Approvisionnement en eau	201,214.15	201,107.46	197,671.80	212,300.00	191,304.35	205,774.65
710	Approvisionnement en eau	201,214.15	201,107.46	197,671.80	212,300.00	191,304.35	205,774.65
7100	Administration	201,214.15	201,107.46	197,671.80	212,300.00	191,304.35	205,774.65
72	Assainissement des eaux	75,002.31	141,162.32	120,687.60	139,600.00	80,476.50	136,610.45
720	Assainissement des eaux	75,002.31	141,162.32	120,687.60	139,600.00	80,476.50	136,610.45
7200	Administration	75,002.31	141,162.32	120,687.60	139,600.00	80,476.50	136,610.45
73	Gestion des déchets	86,232.35	84,827.52	86,100.00	86,100.00	83,054.38	83,054.38
730	Déchets	86,232.35	84,827.52	86,100.00	86,100.00	83,054.38	83,054.38
7300	Administration	86,232.35	84,827.52	86,100.00	86,100.00	83,054.38	83,054.38
77	Autres fonctions de la protection de l'environnement	13,351.95	4,328.00	20,800.00	3,600.00	9,537.60	3,450.00
771	Cimetières et crématoires	12,031.95	4,328.00	19,700.00	3,600.00	8,116.80	3,450.00
7710	Administration	12,031.95	4,328.00	19,700.00	3,600.00	8,116.80	3,450.00
779	Autres fonctions de protection de l'environnement	1,320.00		1,100.00		1,420.80	
7795	Toilettes pour chiens	1,320.00		1,100.00		1,420.80	
79	Aménagement du territoire	15,476.50		36,500.00		31,143.45	
790	Aménagement du territoire	15,476.50		36,500.00		31,143.45	
7900	Administration	15,476.50		16,500.00		516.95	
7905	Promotion de la réhabilitation du patrimoine bâti			20,000.00		30,626.50	

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	197,772.52	197,323.55	147,040.00	163,540.00	95,191.35	118,397.36
			448.97	16,500.00		23,206.01	
81	Agriculture	22,648.60	43,819.00	20,700.00	35,000.00	17,871.80	38,477.00
811	Administration, exécution et contrôle	22,648.60	43,819.00	20,700.00	35,000.00	17,871.80	38,477.00
8110	Administration	22,648.60	43,819.00	20,700.00	35,000.00	17,871.80	38,477.00
82	Sylviculture	171,560.92	152,395.35	120,340.00	127,340.00	70,057.35	78,333.76
820	Sylviculture	171,560.92	152,395.35	120,340.00	127,340.00	70,057.35	78,333.76
8200	Administration	171,560.92	152,395.35	120,340.00	127,340.00	70,057.35	78,333.76
84	Tourisme	3,563.00	1,089.20	6,000.00	1,200.00	2,192.20	1,436.60
840	Tourisme	3,563.00	1,089.20	6,000.00	1,200.00	2,192.20	1,436.60
8400	Administration	3,563.00	1,089.20	6,000.00	1,200.00	2,192.20	1,436.60

Compte	Libellé	Comptes	2021	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES - IMPÔTS	186,664.24	2,241,393.12	195,040.60	2,133,258.40	344,385.78	2,182,314.00
		2,054,728.88		1,938,217.80		1,837,928.22	
91	Impôts	15,371.40	1,699,376.97	2,200.00	1,619,500.00	37,344.62	1,430,621.85
910	Impôts	15,371.40	1,699,376.97	2,200.00	1,619,500.00	37,344.62	1,430,621.85
9100	Impôts directs des personnes physiques (PPH)	22,138.04	1,415,436.00	1,000.00	1,343,000.00	22,130.55	1,163,704.65
9101	Impôts directs des personnes morales (PM)	-335.42	58,675.06	1,000.00	79,000.00	859.30	70,136.85
9102	Autres impôts directs	-6,431.22	225,265.91	200.00	197,500.00	14,354.77	196,780.35
96	Administration de la fortune et de la dette	99,275.24	154,823.46	79,300.00	101,270.00	116,773.56	239,569.29
961	Intérêts	31,075.53	12,735.76	32,700.00	13,350.00	78,824.56	153,019.64
9610	Intérêts		12,735.76		13,350.00		39,319.89
963	Biens immobiliers et mobiliers du patrimoine financier	68,197.71	142,070.70	46,600.00	87,920.00	37,909.00	86,549.65
9630	Biens immobiliers corporels du PF	68,197.71	142,070.70	46,600.00	87,920.00	37,909.00	86,549.65
99	Postes non répartis	72,017.60	67,432.64	113,540.60	95,829.40	188,979.25	320,738.21
990	Postes non répartis			80,000.00		118,375.00	
9901	Charges du compte de résultats			80,000.00		118,375.00	
999	Clôture	72,017.60	67,432.64	33,540.60	95,829.40	70,604.25	320,738.21
9991	Financements spéciaux et fonds du capital propre	72,017.60	1,511.52	33,540.60		70,604.25	

6. Compte des investissements

6.1 Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière

DEPENSES		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50	Immobilisations corporelles	236'241.60	-	-	-	611'053.91	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
54	Prêts	-	-	-	-	-	-
55	Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56	Propres subventions d'investissements	-	-	-	-	-	-
57	Subventions des investissements à redist.	-	-	-	-	-	-
58	Investissements extraordinaires	3'574.92	-	-	-	-	-
5	Total dépenses	239'816.52	-	-	-	611'053.91	-

RECETTES		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60	Transferts d'immobilisations corporelles	-	8'760.00	-	-	-	27'972.93
61	Remboursement de tiers	-	16'386.99	-	-	-	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63	Subventions d'investissements acquises	-	106'350.00	-	-	-	-
64	Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65	Report de participations	-	-	-	-	-	-
66	Remboursement de propres subventions	-	-	-	-	-	-
67	Subventions d'investissement à redistrib.	-	-	-	-	-	-
68	Recettes d'investissements extra.	-	256'702.11	-	-	-	20'000.00
6	Total recettes	-	388'199.10	-	-	-	47'972.93

CLÔTURE		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
590	Report au bilan des recettes	388'199.10	-	-	-	47'972.93	-
690	Report au bilan des dépenses	-	239'816.52	-	-	-	611'053.91

Commentaires :

Le compte des investissements présente un excédent de recettes pour l'exercice sous revue. Pour l'ordre et sécurité publics - défense, l'excédent de recettes est dû à l'utilisation du fonds pour l'abri PC, comme décidé lors de l'assemblée communale du 22 septembre 2021. Le solde est maintenant nul pour ce fonds spécial. Pour la formation, des dépenses ont été consenties pour l'étude du projet du chemin des écoliers et de la place de retournement pour le bus scolaire. Au niveau de la culture, des dépenses d'un montant de 3.5kCHF ont été compensées par une subvention de 100kCHF touchée de la Loterie Romande. Pour la nouvelle SNEP dans l'assainissement des eaux, les dépenses se sont élevées à 214kCHF. La récupération partielle de l'impôt préalable sur les investissements des années antérieures du secteur (environ 50kCHF) et une première subvention du Patenschaft de 200kCHF ont permis de réaliser un excédent de recettes. Pour l'économie publique, le coût de la piste forestière Les Fiefs s'est élevé à 11k (dépenses de 17.4k compensées par un subside cantonal de 6.4kCHF).

6.2 Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2023 – 2027 (en cours d'élaboration)

N°	Investissements	2023	2024	2025	2026	2027
1						
2						
	Total					

6.3 Compte d'investissements

Compte d'investissements selon les fonctions/classification administrative

		Exercice 2021		Budget 2021		Exercice 2020	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS - DEFENSE	-	16'136.14	-	-	-	-
61401.00	Utilisation fonds abri PC	-	16'136.14	-	-	-	-
2	FORMATION	4'592.80	-	-	-	2'238.60	-
21	Scolarité obligatoire	4'592.80	-	-	-	2'238.60	-
212	Degré primaire	4'592.80	-	-	-	2'238.60	-
2125	Transport	4'592.80	-	-	-	2'238.60	-
50107.00	Chemin des écoliers et retournement bus scolaire	4'592.80	-	-	-	2'238.60	-
3	CULTURE - SPORTS - LOISIRS - EGLISES	3'930.65	100'000.00	-	-	109'197.31	27'972.93
32	Autres fonctions de la culture	3'930.65	100'000.00	-	-	108'824.66	7'972.93
329	Autres fonctions de la culture	3'930.65	100'000.00	-	-	108'824.66	7'972.93
3298	Maison des Oeuvres - Investissement	3'930.65	100'000.00	-	-	108'824.66	7'972.93
50401.00	Construction MdO- Factures diverses	3'930.65	-	-	-	108'824.66	-
60401.00	Subvention	-	-	-	-	-	7'972.93
63609.00	Subvention autres organisations privées à but non lucratif	-	100'000.00	-	-	-	-
34	Sports et loisirs	-	-	-	-	372.65	20'000.00
341	Sports	-	-	-	-	372.65	20'000.00
3418	Immeubles, locaux, install., équipements et biens mobiliers	-	-	-	-	372.65	20'000.00
50015.00	Place de jeux (terrain école primaire)	-	-	-	-	372.65	-
60015.01	Place de jeux - contribution Loterie Romande	-	-	-	-	-	20'000.00
6	TRAFIC - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS	-	250.85	-	-	33'000.00	-
61	Circulation routière	-	-	-	-	33'000.00	-
615	Routes communales	-	-	-	-	33'000.00	-
6150	Routes communales	-	-	-	-	33'000.00	-
50605.00	Achat véhicule de la voirie	-	-	-	-	33'000.00	-
61300.00	Fibre optique	-	250.85	-	-	-	-

7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - AMENAGEMENT DU TERF	213'943.07	265'462.11	-	-	466'618.00	20'000.00
72	Assainissement des eaux	213'943.07	265'462.11	-	-	466'618.00	20'000.00
720	Assainissement des eaux	213'943.07	265'462.11	-	-	466'618.00	20'000.00
7200	Administration	213'943.07	265'462.11	-	-	466'618.00	20'000.00
50302.00	Assainissement SNEP- Etape 1 (réfection chemin)	3'456.40	-	-	-	195'374.95	-
50302.01	Assainissement SNEP- Etape 2 (évacuation des boues)	9'785.90	-	-	-	258'068.40	-
50302.02	Assainissement SNEP- Analyses diverses	232.50	-	-	-	3'515.30	-
50302.03	Assainissement SNEP - Etape 3 (SNEP fragmafiltre)	71'698.40	-	-	-	6'356.35	-
50302.04	Mise à ciel ouvert du Miery	1'432.10	-	-	-	-	-
50302.05	Assainissement SNEP- diverses factures	123'762.85	-	-	-	3'303.00	-
58043.00	REDIP années antérieures	3'574.92	-	-	-	-	-
60403.00	Subventions ECA et RCJU	-	8'760.00	-	-	-	-
68032.00	Dons et recettes revitalisation SNEP 1	-	200'000.00	-	-	-	20'000.00
68043.00	Récupération IP années antérieures	-	56'702.11	-	-	-	-
8	ECONOMIE PUBLIQUE	17'350.00	6'350.00	-	-	-	-
50102.00	Piste forestière les Fiefs	17'350.00	-	-	-	-	-
63100.00	Subventions cantonales les Fiefs	-	6'350.00	-	-	-	-
9	FINANCES - IMPÔTS	388'199.10	239'816.52	-	-	47'972.93	611'053.91
99	Postes non répartis	388'199.10	239'816.52	-	-	47'972.93	611'053.91
999	Clôture	388'199.10	239'816.52	-	-	47'972.93	611'053.91
9990	Compte général	388'199.10	239'816.52	-	-	47'972.93	611'053.91
59000.00	Investissements du PA - recettes reportées au bilan	388'199.10	-	-	-	-	-
59003.01	Nouvelle SNEP - Subventions/recettes	-	-	-	-	20'000.00	-
59004.01	Maison des Oeuvres - Subventions/recettes	-	-	-	-	7'972.93	-
59009.01	Places de Jeux (Ecole, Home, etc..) - Subventions/recettes	-	-	-	-	20'000.00	-
69000.00	Investissements du PA - Dépenses reportées au bilan	-	239'816.52	-	-	-	-
69001.01	Routes communales- Dépenses Investissements	-	-	-	-	-	2'238.60
69003.01	Nouvelle SNEP - Dépenses Investissements	-	-	-	-	-	466'618.00
69004.01	Maison des Oeuvres - Dépenses Investissements	-	-	-	-	-	108'824.66
69009.01	Places de jeux, divers - Dépenses Investissements	-	-	-	-	-	372.65
69009.02	Achat véhicules communaux - Dépenses Investissements	-	-	-	-	-	33'000.00

7. Bilan

Bilan au 31 décembre 2021 avec la situation initiale, le mouvement et la situation finale.

		1.1.2021	Augmentation	Diminution	31.12.2021
1	ACTIF	9'910'326.64	33'723'622.51	34'621'748.14	9'012'201.01
10	PATRIMOINE FINANCIER	3'204'642.47	12'443'742.24	12'944'916.62	2'703'468.09
100	Disponibilités et placements à court terme	858'120.13	4'976'763.89	5'492'394.99	342'489.03
1000	Caisse	464.90	26'428.20	25'925.65	967.45
10000.00	Compte général - caisse	264.90	26'428.20	25'775.65	917.45
10004.00	Déchets - Fonds de caisse déchetterie	200.00	-	150.00	50.00
1001	La Poste	343'705.19	4'236'725.69	4'272'133.08	308'297.80
10010.00	CCP - No	343'705.19	4'275'235.99	4'674'099.68	308'297.80
1002	Banque	409'063.80	713'609.60	1'089'449.62	33'223.78
10020.01	C/c BCJ - 20.567.600.4.26	4'955.80	132'278.80	118'797.80	18'436.80
10020.02	C/c CS	29'526.06	539'330.50	564'870.03	3'986.53
10020.03	C/c Valiant	96'939.20	11'000.00	97'559.20	10'380.00
10020.04	C/c- UBS 226-17185946.0	-1'402.15	31'000.00	29'177.70	420.15
10020.10	Regroupement fonds MCH2	107'669.19	-	107'669.19	-
10020.11	BRFM- 4131.49 - Cpte Epargne sociétaire	3'065.65	-	3'065.65	-
10020.12	BCJ- 0328.1497 5 - Epargne/actions	1'405.90	0.30	1'405.90	0.30
10020.15	Fonds pâturages communaux (selon bail)	31'678.93	-	31'678.93	-
10020.20	Fonds protection civile (PC)	18'037.17	-	18'037.17	-
10021.01	Fonds "SIS La Courtine" Lajoux	7'200.77	-	7'200.77	-
10022.01	Fonds entretien SNEP (La Dolaise)	9'622.63	-	9'622.63	-
10026.01	Fonds forestier : exploitation - BRFM	45'825.26	-	45'825.26	-
10026.02	Fonds forestier : anticipation - BRFM	54'539.39	-	54'539.39	-

1009	Autres disponibilités		104'886.24	0.40	104'886.64	-
10090.00	Compte de transition- paiements à double 05.06.2020		191.30	0.40	191.70	-
10090.02	Créanciers payés d'avance 2020		10'560.00	-	10'560.00	-
10090.10	Dons privés MdO - Banque Raiffeisen		29'876.64	-	29'876.64	-
10096.00	Factures créanciers - Forêt - dès 2020		64'258.30	-	64'258.30	-
101	Débiteurs		976'724.16	3'615'857.56	3'932'022.41	660'559.31
1010	Créances résultant de livraisons / prestations envers tiers		668'774.03	2'007'430.64	2'202'400.22	473'804.45
10100.00	Débiteurs généraux		501'392.90	1'462'650.92	1'674'143.99	292'203.93
10100.90	Ducroire sur débiteurs généraux		-14'270.37	14'270.37	13'700.00	-13'700.00
10101.00	Débiteurs service d'incendie et de secours (SIS)		42'971.70	47'589.10	41'466.55	49'588.70
10101.90	Ducroire sur débiteurs service d'incendie et de secours SIS		-	-	4'250.00	-4'250.00
10102.00	Débiteurs taxes eaux usées		7'418.55	179'438.00	142'420.08	45'734.47
10102.90	Ducroire sur débiteurs taxes eaux usées		-	-	10'750.00	-10'750.00
10103.00	Débiteurs approvisionnement en eau		103'401.00	206'089.35	211'988.55	98'620.15
10103.90	Ducroire sur débiteurs approvisionnement en eau		-	-	5'000.00	-5'000.00
10104.00	Débiteurs déchets		27'010.25	84'901.20	85'823.05	29'298.40
10104.90	Ducroire sur débiteurs déchets		-	-	9'000.00	-9'000.00
10105.00	Débiteurs cimetières et inhumations		850.00	3'548.00	4'528.00	650.00
10105.90	Ducroire sur débiteurs cimetière et inhumations		-	-	300.00	-300.00
10106.00	Débiteurs forêts		-	708.80	-	708.80
1011	Comptes courants avec des tiers		35'285.70	-	35'285.70	-
10115.00	Part s/Cercle scolaire - Décpte Les Genevez		22'744.20	-	22'744.20	-
10115.01	Part s/Cercle scolaire - Autres communes membres		12'541.50	-	12'541.50	-

1012	Créances fiscales		216'920.75	1'557'907.66	1'602'793.91	172'034.50
10120.01	2011- Impôts personnes physiques (PPH)		4'347.05	-	-	4'347.05
10120.02	2012- Impôts personnes physiques (PPH)		2'289.60	500.95	2'790.55	-
10120.03	2013- Impôts personnes physiques (PPH)		1'187.60	230.08	1'417.68	-
10120.04	2014- Impôts personnes physiques (PPH)		758.20	189.60	947.80	-
10120.05	2015- Impôts personnes physiques (PPH)		-8'810.65	6'386.85	9'229.22	-11'653.02
10120.06	2016- Impôts personnes physiques (PPH)		-26'294.80	8'674.33	15'968.75	-33'589.22
10120.07	2017- Impôts personnes physiques (PPH)		-16'556.50	6'895.38	17'390.73	-27'051.85
10120.08	2018- Impôts personnes physiques (PPH)		-11'950.95	23'234.89	43'165.43	-31'881.49
10120.09	2019- Impôts personnes physiques (PPH)		64'732.05	53'950.73	124'507.67	-5'824.89
10120.10	2020- Impôts personnes physiques (PPH)		195'582.80	143'349.87	248'766.68	90'165.99
10120.11	2021- Impôts personnes physiques (PPH)		-	1'185'764.70	972'309.46	213'455.24
10120.90	Du croire sur les impôts directs personnes physiques (PPH)		-11'439.95	-	12'560.05	-24'000.00
10121.06	2016- Impôts personnes morales (PM)		1'744.70	25.73	1'819.23	-48.80
10121.07	2017- Impôts personnes morales (PM)		1'973.75	-	1'973.75	-
10121.08	2018- Impôts personnes morales (PM)		939.80	1'421.00	2'354.65	6.15
10121.09	2019- Impôts personnes morales (PM)		-5'200.40	11'636.27	6'214.93	220.94
10121.10	2020- Impôts personnes morales (PM)		614.40	8'615.95	29'355.39	-20'125.04
10121.11	2021- Impôts personnes morales (PM)		-	42'549.52	39'405.75	3'143.77
10121.90	Du croire sur les impôts directs personnes morales (PM)		-739.00	339.00	-	-400.00
10122.00	Impôts directs PPH - Impôts à la source		6'236.65	10'562.45	6'236.65	10'562.45
10122.08	2018- Impôts prestations en capital		-	1'389.90	1'389.90	-
10122.10	2020- Impôts prestations en capital		-	28'254.38	28'254.36	0.02
10122.11	2021- Impôts prestations en capital		-	20'853.08	19'128.88	1'724.20
10122.90	Du croire sur les impôts prestations en capital (PC)		-	-	100.00	-100.00
10128.00	Autres créances fiscales - à recevoir		10'135.05	3'083.00	10'135.05	3'083.00
10128.01	Impôts sur le Capital - PPH + PM		7'371.35	-	7'371.35	-
1015	Comptes courants internes		-5'117.05	5'392.55	5'535.00	-5'259.50
10150.00	Comité de gestion MdO		-5'117.05	5'392.55	5'535.00	-5'259.50
1016	Avances pour les frais administratifs provisoires		20'000.00	19'523.80	19'559.90	19'963.90
10160.00	Avance interne au comité de gestion de la MdO		8'000.00	19'523.80	19'559.90	7'963.90
10166.01	Prêt interne au Triage forestier "La Courtine"		12'000.00	-	-	12'000.00

1019	Autres créances et TVA		40'860.73	25'602.91	66'447.68	15.96
10190	Impôt préalable de la TVA		17'707.00	25'596.08	43'303.08	-
10190.20	TVA à récupérer assainissement des eaux fonctionnement		-	1'058.70	1'058.70	-
10190.21	TVA à récupérer assainissement des eaux investissement		-	18'497.88	18'497.88	-
10190.30	TVA à récupérer eau potable fonctionnement		17'707.00	5'997.90	23'746.50	-
10191	Impôt anticipé		9.13	6.83	-	15.96
10191.00	Impôt anticipé à récupérer		9.13	6.83	-	15.96
10193	Autres créances		23'144.60	-	23'144.60	-
10193.00	Part années antérieures à verser s/Fds forest. exploitation		9'348.30	-	9'348.30	-
10193.01	Part années antérieures à verser s/Fds forest. anticipation		13'796.30	-	13'796.30	-
104	Actifs de régularisation		68'723.68	947'138.49	852'837.02	163'025.15
1040	Charges du personnel		14'737.65	760'244.13	705'267.32	69'714.46
10400.00	Autorités et commissions		-	4'061.38	-	4'061.38
10401.00	Charges personnel administratif- Service des forêts		1'377.75	17'760.00	16'486.82	2'650.93
10402.00	Charges enseignement RCJU - Acomptes		13'359.90	738'422.75	688'780.50	63'002.15
1041	Charges de biens - services - autres charges d'exploitation		12'909.80	1'087.29	12'909.80	1'087.29
10410.00	Charges de matériel et de marchandises		-	836.44	-	836.44
10417.00	Indemnités et dédommagements		5'000.00	250.85	5'000.00	250.85
10419.02	Actif transitoire : Aide sociale - 130.16		7'909.80	-	7'909.80	-
1042	Impôts		-	17'336.75	2'768.25	14'568.50
10420.00	Impôts directs des personnes morales (PPH)		-	13'755.40	2'768.25	10'987.15
10421.00	Impôts directs des personnes morales (PM)		-	3'581.35	-	3'581.35
1043	Transferts du compte de résultats		-	168'254.90	90'600.00	77'654.90
10430.00	Parts de revenus destinés à des collectivités publiques		-	77'654.90	-	77'654.90
10430.50	Charges enseignement RCJU - Acomptes		-	90'600.00	90'600.00	-
1045	Autres revenus d'exploitation		41'076.23	215.42	41'291.65	-
10450.00	Produits à recevoir		32'472.85	-	32'472.85	-
10450.01	Produits à recevoir impôts		3'812.50	-	3'812.50	-
10454.00	Revenus : ristournes Verre, papier, Fer		4'790.88	0.02	4'790.90	-
10457.50	Prestations de tiers à refacturer		-	215.40	215.40	-

106	Marchandises, fournitures et travaux en cours		2'913.60	7'372.20	7'929.05	2'356.75
1060	Articles de commerce		2'913.60	4'231.65	4'788.50	2'356.75
10604.00	Stock sacs et vignettes déchets (Petroplast)		2'913.60	4'231.65	4'788.50	2'356.75
1061	Matières premières et auxiliaires		-	3'140.55	3'140.55	-
10614.00	Déchêts		-	3'140.55	3'140.55	-
107	Placements financiers		744.00	5.00	2.00	747.00
1070	Actions et parts sociales		744.00	5.00	2.00	747.00
10700.01	Action BCJ - soumis à dividende		520.00	5.00	-	525.00
10700.10	Actions Thermobois SA - dder la valeur nominale		9.00	-	-	9.00
10704.01	BRFM- Part sociale no xxxx		200.00	-	-	200.00
10708.01	Actions spéciales diverses associations (voir liste)		15.00	-	2.00	13.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)		1'297'416.90	2'896'605.10	2'659'731.15	1'534'290.85
1080	Terrains du PF		122'402.50	717'727.40	570'699.05	269'430.85
10800	Terrains non bâtis du PF		122'402.50	717'727.40	570'699.05	269'430.85
10800.00	Terrains non bâtis du PF - Zone centre (CA)		84'001.00	498'588.90	313'159.05	269'430.85
10800.01	PF- Terrain viabilisé (HA) - Clos aux Miserez Et.2 zone H2		38'401.50	48'422.00	86'823.50	-
10800.20	PF- Terrain viabilisé (HA) - Crât des Oiseaux		-	72'450.00	72'450.00	-
10800.30	PF- Terrain viabilisé (HA) - Fonet (parc. 262)		-	98'266.50	98'266.50	-
1084	Bâtiments, locaux et équipements du PF		714'728.40	1'264'860.00	714'728.40	1'264'860.00
10840.00	Bâtiments du PF - Zone centre (CA)		125'900.00	1'264'860.00	125'900.00	1'264'860.00
10840.01	Bâtiment du PF - Le Bout Dedô 59b VO 100'400		310'400.00	-	310'400.00	-
10840.02	Bâtiment du PF - Derrière les Embreux 2/2a VO 131'500		278'428.40	-	278'428.40	-
1087	Installations en construction du PF		460'286.00	914'017.70	1'374'303.70	-
10870.00	PF - Terrain viabilisé (CA) - Bas de Fonet		353'292.05	914'017.70	1'267'309.75	-
10870.01	PF - Terrain viabilisé (CA) - Crât des Oiseaux Et.2		106'993.95	-	106'993.95	-

14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF		6'705'684.17	21'279'880.27	21'676'831.52	6'308'732.92
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif (PA)		6'705'684.17	10'342'373.58	10'756'075.93	6'291'981.82
1400	Terrains non bâtis et terrains bâtis du PA		1'030'108.10	1'025'748.10	1'034'967.40	1'020'888.80
14000	Terrains non bâtis du PA		983'874.00	944'193.00	983'874.00	944'193.00
14000.60	Terrains non bâtis - Zone agricole (ZA)		-	874'273.00	-	874'273.00
14000.61	PA- Terrains non bâtis Bourgeoisie Lajoux		920'904.00	-	920'904.00	-
14000.62	PA- Terrains non bâtis Commune Lajoux		62'970.00	-	62'970.00	-
14000.70	Terr. n/bâtis - Z verte (ZVA), esp. nat. prot. et biotopes		-	69'920.00	-	69'920.00
14001	Terrains bâtis du PA		46'234.10	81'555.10	51'093.40	76'695.80
14001.80	Terrains bâtis - Espaces publics et parcs		46'234.10	81'555.10	51'093.40	76'695.80
1401	Routes et voies de communication du PA		2'300'703.15	1'443'485.42	2'354'531.85	1'389'656.72
14010.00	Routes communales		157'667.50	1'399'719.47	207'107.65	1'350'279.32
14010.01	Traversée du Village		2'142'184.80	-	2'142'184.80	-
14012.00	Routes forestières		-	43'764.95	4'388.55	39'376.40
14019.00	Autres routes		850.85	1.00	850.85	1.00
1402	Aménagements des plans d'eau et cours d'eaux du PA		-	26'772.00	-	26'772.00
14020.00	Cours d'eau et plans d'eau, étang, gravière, div.		-	26'772.00	-	26'772.00
1403	Autres ouvr. de g/c. du PA - Ouvr. collect. canalis. instal.		428'330.11	1'572'455.98	460'824.76	1'539'961.33
14032.00	Assainissement des eaux (eaux usées et pluviales)		391'761.30	829'428.09	407'598.35	813'591.04
14033.00	Approvisionnement en eau		17'454.00	743'027.89	34'111.60	726'370.29
14034.00	Déchetterie		19'114.81	-	19'114.81	-
1404	Bâtiments, locaux et équipements du PA		214'569.59	1'592'060.08	279'118.66	1'527'511.01
14040.00	Bâtiments administratifs - Ecole Lajoux		163'419.45	163'419.45	169'956.25	156'882.65
14040.50	Bâtiments d'exploitation - Dos la Velle 66b VO 322'200		14'400.00	14'400.00	15'850.00	12'950.00
14041.00	Bâtiments polyvalents		-	1'395'119.82	55'124.22	1'339'995.60
14041.50	Bâtiments culturels		-	3.00	-	3.00
14044.00	Bâtiments - Déchets		-	19'115.81	1'438.05	17'677.76
14044.50	Bâtiments - Cimetières et inhumations		-	2.00	-	2.00
14049.00	Abri PC		36'750.14	-	36'750.14	-
1405	Forêts du PA		43'513.50	50'513.50	61'565.75	32'461.25
14050.00	Forêts exploitables et aménagements forestiers		-	43'513.50	11'052.25	32'461.25
14050.01	Piste forestière Les Fiefs		292.85	7'000.00	7'292.85	-
14050.02	Forêt "La Côte d'Oye"		43'220.65	-	43'220.65	-

1406	Biens mobiliers du PA		474'577.65	120'005.25	492'057.55	102'525.35
14060.00	Mobilier administratif		69'244.25	47'004.25	74'424.15	41'824.35
14061.50	Véhicules administratifs		-	40'000.00	9'000.00	31'000.00
14061.51	Véhicules Cercle scolaire La Courtine		40'000.00	-	40'000.00	-
14063.50	Serveurs, routeurs, commutateurs et ac. informatiques admin.		19'776.40	-	19'776.40	-
14065.50	Véhicules d'exploitation (Mitsubishi L200)		33'001.00	33'001.00	36'301.00	29'701.00
14069.00	Autres biens mobiliers administratifs		312'556.00	-	312'556.00	-
1407	Immobilisations en construction du PA		2'213'882.07	4'511'333.25	6'073'009.96	652'205.36
14070.35	Terrains n/bât - Z. verte (ZVA), esp. nat. prot. et biotopes		-	12'429.30	-	12'429.30
14071	Encours - Routes et voies de communication du PA		208'910.20	435'172.40	633'082.60	11'000.00
14071.00	Routes communales		208'910.20	417'822.40	626'732.60	-
14071.20	Routes forestières		-	17'350.00	6'350.00	11'000.00
14073	Encours ouvr. de g/c. PA - Ouvr.,collect.,canal.,instal.		534'396.70	195'333.80	710'204.95	19'525.55
14073.00	Télécommunication, télédistribution et télématique		-	19'776.40	250.85	19'525.55
14073.20	Assainissement eaux (eaux usées et pluv.) Crât des Oiseaux		87'778.70	175'557.40	263'336.10	-
14073.21	Assainissement SNEP- Les Beusses		446'618.00	-	446'618.00	-
14074	Encours - Bâtiments, locaux et équipements du PA		1'470'575.17	2'393'890.93	3'255'216.59	609'249.51
14074.10	Bâtiments polyvalents - Maison des Oeuvres		1'470'575.17	1'527'939.31	2'998'514.48	-
14074.20	Assainissement des eaux (eaux usées et pluviales)		-	865'951.62	256'702.11	609'249.51
14075	Encours - Forêts du PA		-	1'474'506.82	1'474'505.82	1.00
14075.10	Forêts non exploitables et aménagements forestiers		-	1'474'505.82	1'474'505.82	-
14075.30	Bâtiments - Assainissement des eaux (eaux usées & pluviales)		-	1.00	-	1.00
142	Immobilisations incorporelles		-	22'240.00	5'488.90	16'751.10
1420	Logiciels		-	22'240.00	5'488.90	16'751.10
14200.00	Logiciels et matériels informatiques administratifs		-	22'240.00	5'488.90	16'751.10
149	Compte de transfert immobilisations		-	10'915'266.69	10'915'266.69	-
1499	Compte de transfert immobilisations		-	10'915'266.69	10'915'266.69	-
14999.99	Compte de transfert immobilisations		-	10'915'266.69	10'915'266.69	-

2	PASSIF		9'910'326.64	7'010'793.11	6'112'667.48	9'012'201.01
20	CAPITAUX DE TIERS		8'603'148.88	6'714'434.97	5'430'684.47	7'319'398.38
200	Engagements courants		667'667.15	3'776'908.42	3'255'536.39	146'295.12
2000	Engagements courants prov. de livraisons, de prest. de tiers		624'350.50	3'447'568.00	2'975'900.95	152'683.45
20000.00	Créanciers		581'576.45	2'925'775.45	2'376'913.40	39'168.75
20000.04	Impôts transitoires PPH		16'129.45	2'413.85	-	13'715.60
20000.10	à verser sur Fds des pâturages		3'500.00	3'500.00	-	-
20001.00	Service d'incendie et de secours (SIS) - compte créanciers		-	23'133.55	23'874.65	741.10
20002.00	Assainissement des eaux - compte créanciers		-	168'489.60	246'418.60	77'929.00
20003.00	Approvisionnement en eau - compte créanciers		-	138'756.95	148'946.20	10'189.25
20004.00	Déchets - compte créanciers		-	54'159.30	61'247.20	7'087.90
20005.00	Cimetières et inhumations - compte créanciers		-	7'598.45	8'418.45	820.00
20006.00	Forêts - Compte créanciers		-	100'596.25	103'628.10	3'031.85
20006.02	A verser sur Fds Forestiers		23'144.60	23'144.60	-	-
2001	Comptes courants avec des tiers		-192.20	170'666.75	176'433.55	5'574.60
20012.01	Autres communes - Cercle scolaire		124.00	124.00	-	-
20013.00	SIS La Courtine - Commune des Genevez		170.00	170.00	-	-
20014.00	Assurances AVS/AI/APG/AC		-	79'557.75	151'930.30	4'493.55
20014.04	Allocations familiales		-	11'158.80	1'698.35	-
20014.10	Caisse de pension - LPP		-	86'342.00	153'677.00	283.00
20014.20	Assurances accidents AAP-AANP		-	15'152.60	29'017.80	977.25
20014.30	Assurances indemnités journalières - PGMal		-	7'214.95	13'037.60	307.00
20016.20	C/c - Paroisse réformée des F.-M.- (impôts)		-486.20	-	-	-486.20
20018.00	Compte tampon factures transitoires		-	1'333.70	1'333.70	-
2002	Impôts et TVA		43'508.85	158'673.67	103'201.89	-11'962.93
20020	Dettes fiscales de la TVA		17'987.80	133'152.62	103'201.89	-11'962.93
20020.00	Compte général		-	17'987.80	17'987.80	-
20020.01	Décomptes TVA - Assainissement des eaux		-	72'424.22	60'070.10	-12'354.12
20020.02	Décomptes TVA - Approvisionnement en eau		-	6'798.00	7'189.19	391.19
20020.20	Assainissement des eaux		-	12'737.90	12'230.10	-
20020.30	Approvisionnement en eau		17'987.80	23'204.70	5'189.55	-

20021	Remboursements d'impôts		25'521.05	25'521.05	-	-
20021.81	A verser s/impôt - Ajustements 2019		25'521.05	25'521.05	-	-
201	Engagements financiers à court terme		87'760.01	929'993.53	819'407.71	-22'825.81
2010	Engagements à court terme envers intermédiaires financiers		85'426.11	927'659.63	819'407.71	-22'825.81
20102.10	BRFM- 00064.1316.4 - c/c		85'426.11	927'659.63	819'407.71	-22'825.81
2013	Engagements à court terme envers des entités indépendantes		2'333.90	2'333.90	-	-
20130.00	A traiter en 2021- divers dûs		2'333.90	2'333.90	-	-
204	Passifs de régularisation		23'239.44	198'534.40	333'088.18	157'793.22
2041	Charges de biens, de services, autres charges d'exploitation		13'004.57	45'534.02	183'565.43	151'035.98
20410.00	Passifs transitoires charges d'exploitation		2'579.17	2'579.17	113'817.73	113'817.73
20410.01	Passifs transitoires salaires		17'217.05	17'217.05	59'180.05	37'218.25
20410.03	Passifs transitoires forêts		15'829.15	16'318.70	489.55	-
20410.09	Charges d'exploitation 2019		-28'607.50	1'838.50	30'446.00	-
20410.10	Charges d'exploitation 2020		5'986.70	7'580.60	1'593.90	-
2045	Autres revenus d'exploitation		10'234.87	153'000.38	149'522.75	6'757.24
20456.00	RCJU- Participations/transports scolaire/CS		10'234.87	153'000.38	149'522.75	6'757.24

206	Engagements financiers à long terme		7'824'482.28	1'808'998.62	1'022'652.19	7'038'135.85
2063	Emprunts		7'629'357.28	1'784'123.62	1'022'652.19	6'867'885.85
20630.00	BCJ- Divers comptes - PA		270'930.45	275'763.40	5'318.80	485.85
20630.01	BCJ- 16-555.630.3.14 - Canal. Fonet 2e ét. 10/17		136'000.00	136'000.00	-	-
20630.02	BCJ-16-555.758.9.90 Appart. Embreux - 11/17		108'000.00	4'000.00	-	104'000.00
20630.04	BCJ- 16-555.630.3.14 Div. Appart. EP + Bât. 66b 10/17		50'000.00	10'000.00	136'000.00	176'000.00
20630.05	BCJ- 200.008.131.580 - Nouvelle SNEP		659'000.00	20'000.00	-	639'000.00
20630.06	BCJ- 10 00 031.638.07 Viabilisation Fonet parcelle 262		290'000.00	-	-	290'000.00
20630.07	BCJ- 10 00 034.639-04 Infrastr. Fonet parc. 262 + bus scol.		182'000.00	9'000.00	-	173'000.00
20630.10	CS- 460201-5G-1 - Maison des Oeuvres		1'500'000.00	520'000.00	400'000.00	1'380'000.00
20630.20	BRFM- construction 64131.82 - chemin piétonnier		206'483.22	210'915.43	4'432.21	-
20630.21	BRFM- 64131.88 Bâtiment 59b ferme 07/12		203'000.00	7'000.00	-	196'000.00
20630.22	BRFM- 64131.50/1 Clos au Miserez 1 zone H2		78'000.00	6'000.00	-	72'000.00
20630.23	BRFM- 64131.12/1 Clos aux Miserez 2		232'000.00	15'000.00	-	217'000.00
20630.24	BRFM- 64131.23/11- Traversée Fonet		420'868.22	123'462.69	2'594.47	300'000.00
20630.25	BRFM- 64131.42 - Viabilisation Clos Miserez/2		217'981.58	222'720.91	4'739.33	-
20630.26	BRFM- 64131.66/1 + constr. 64131.14 Les Rotchets		466'193.81	169'761.19	3'567.38	300'000.00
20630.27	BRFM- 64131.53/97 - Assain. crues Haut de Fonet		80'000.00	4'000.00	-	76'000.00
20630.28	BRFM- 64131.72/32 - Viab. Crât des Oiseaux		1'208'000.00	10'000.00	-	1'198'000.00
20630.29	BRFM- 64131.37/1 Traversée du Village II		292'000.00	8'000.00	-	284'000.00
20630.30	BRFM- 64131.43/1 - Traversée du Village III		272'000.00	8'000.00	-	264'000.00
20630.31	BRFM- Véranda Home - Nouvelle affectation 2020		81'900.00	7'000.00	-	74'900.00
20630.32	BRFM - avance à terme 636.952.691.2		-	-	466'000.00	466'000.00
20630.40	UBS- ES0 08110 - Traversée du Village I		382'500.00	10'000.00	-	372'500.00
20630.52	Valiant- 55.019.014-00 - Div. investissements		292'500.00	7'500.00	-	285'000.00
2064	Emprunts et reconnaissances de dettes		195'125.00	24'875.00	-	170'250.00
20640.00	LIM- Traversée du Village 1		125'125.00	17'875.00	-	107'250.00
20640.01	LIM- Traversée du Village 2		70'000.00	7'000.00	-	63'000.00

29	CAPITAL PROPRE		1'307'177.76	296'358.14	681'983.01	1'692'802.63
290	Financements spéciaux du capital propre		125'987.04	23'144.60	23'144.60	125'987.04
2900	Financements spéciaux du capital propre		125'987.04	23'144.60	23'144.60	125'987.04
29000.01	BCJ- Fds épargne/produit dividende		1'405.90	-	-	1'405.90
29006.01	Fonds d'exploitation forestier		46'916.91	-	9'348.30	56'265.21
29006.02	Fonds d'anticipation forestier		54'519.63	-	13'796.30	68'315.93
29006.03	A verser s/Fds Forestiers		23'144.60	23'144.60	-	-
293	Préfinancements		63'169.25	-	10'000.00	73'169.25
2930	Préfinancements		63'169.25	-	10'000.00	73'169.25
29300.00	Pour entretien des drainages (pâturages)		28'000.00	-	3'000.00	31'000.00
29300.01	Pour entretien des pâturages (selon bail)		35'169.25	-	7'000.00	42'169.25
294	Réserves de la politique budgétaire		402'665.36	17'647.66	72'017.60	457'035.30
2940	Réserves de la politique budgétaire		402'665.36	17'647.66	72'017.60	457'035.30
29400.10	Réserve de politique financière		178'794.63	-	-	178'794.63
29401.00	Service d'incendie et de secours (SIS)		7'198.88	-	5'857.59	13'056.47
29402.10	Fonds d'entretien à venir - STEP		121'652.11	-	66'160.01	187'812.12
29403.10	Fonds d'entretien à venir - Service des eaux		78'883.60	1'511.52	-	77'372.08
29409.01	Réserve politique financière : Abri PC		16'136.14	16'136.14	-	-
295	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)		-	20'040.05	407'216.10	387'176.05
2950	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)		-	20'040.05	407'216.10	387'176.05
29500.00	Compte général		-	20'040.05	407'216.10	387'176.05
299	Excédent / découvert du bilan		715'356.11	235'525.83	169'604.71	649'434.99
2990	Résultat annuel		-169'604.71	65'921.12	169'604.71	-65'921.12
29900.00	Compte général		-169'604.71	65'921.12	169'604.71	-65'921.12
2999	Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette)		884'960.82	169'604.71	-	715'356.11
29990.00	Compte général		884'960.82	169'604.71	-	715'356.11

8. Annexes aux comptes annuels

8.1 Annexes A) et B) aux comptes annuels

A) Règles régissant la présentation des comptes annuels

Le MCH2 exige que les règles sur lesquelles se fonde la présentation des comptes soient clairement indiquées et que les dérogations à ces règles fassent l'objet d'une justification. Les corporations de droit public jurassiennes sont par ailleurs tenues de respecter les prescriptions cantonales en matière de présentation des comptes, en particulier le décret concernant l'administration financière des communes² (ci-après DCom).

Règles applicables à la présentation des comptes

Les comptes annuels de la commune mixte de Lajoux ont été clos conformément au DCom ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

En application de l'article 4, alinéa 1 du DCom, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2.

B) Les raisons qui motivent d'éventuelles dérogations aux recommandations du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

Les dérogations au MCH2 qui résultent de la législation cantonale sur les communes sont énumérées ci-dessous :

- Concernant la recommandation N° 4, les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés contrairement à ladite recommandation qui prévoit une comptabilisation dans les charges extraordinaires.
- Concernant la recommandation N° 4 et la directive N° 1 du délégué aux affaires communales, les investissements consentis avant la mise en œuvre du MCH2, soit avant le 1^{er} janvier 2020, sont amortis selon les dispositions du décret concernant l'administration financière des communes du 21 mai 1987 et selon les décisions d'approbation du délégué aux affaires communales ainsi que du plan financier communal.
- Concernant la recommandation N° 6, le patrimoine administratif ne sera pas réévalué lors de la mise en œuvre du MCH2.
- Concernant la recommandation N° 8 et la directive N° 2 du délégué aux affaires communales, les préfinancements du patrimoine administratif peuvent exceptionnellement être autorisés pour un investissement conséquent devenu indispensable à la collectivité publique. Cette opération nécessite l'approbation du Délégué aux affaires communales ainsi que l'autorisation de l'organe compétent. Les préfinancements du patrimoine financier ne sont pas autorisés.
- Concernant les bourgeoisies et autres collectivités soumises à l'impôt, les amortissements complémentaires, les provisions, les réserves d'amortissement et les rectifications de valeur sont régis par les prescriptions de la législation fiscale.

² RSJU 190.611

- Concernant la recommandation N°12, un délai à la clôture des comptes 2021 est accordé pour l'élaboration de la comptabilisation des immobilisations.
- Concernant la recommandation N° 13, celle-ci ne sera pas appliquée immédiatement. Une étude de faisabilité doit encore être menée.

Lajoux, le 23 mai 2022

Au nom de la commune mixte de Lajoux

L'administrateur des finances :

8.2 Annexe C) aux comptes annuels

Etat des capitaux propres

L'état des capitaux propres présente les causes des changements intervenus. La réévaluation de différents éléments du patrimoine financier pourrait entraîner des changements dans les réserves liées à l'évaluation.

En droit :

L'article 32, lettre c) du décret concernant l'administration financière des communes prévoit que l'annexe aux comptes annuels contienne l'état des capitaux propres.

Les soldes des fonds « Abris PC » sont comptabilisés sous **capitaux de tiers** (compte 20910.xx).

Explications :

2900 Financements spéciaux enregistrés sous capital propre

Afin de ne plus dissimuler les résultats des financements spéciaux par des prélèvements ou attributions aux fonds afin d'obtenir l'équilibre, les résultats desdits financements seront dorénavant comptabilisés au passif du bilan sous capital propre (compte 2900).

2930 Préfinancements (réserve pour projet à venir)

En principe, les préfinancements ne sont pas autorisés afin de respecter la règle de l'équité intergénérationnelle. Cependant, le maintien de la valeur relatif à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement des eaux est obligatoire et devra être comptabilisé sous les comptes 29302 et 29303 en application de la loi sur la gestion des eaux³. Il n'est pas autorisé de recourir à des préfinancements pour couvrir des charges du compte de résultats.

29600 Réserves liées au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)

Dès la mise en œuvre du MCH2, aucune attribution ni prélèvement ne pourra être effectué. Dès le 1^{er} décembre 2021, ce compte sera dissout et le solde transféré sous compte 2999 « Résultat cumulé des années précédentes ».

29601 Réserves liés au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)

Idem que compte 29600.

2990 Résultat annuel

Ce compte présente le solde du résultat cumulé du compte de résultats.

³ LGEaux/RSJU 814.20

8.2.1 Tableau de l'état des capitaux propres

Capitaux propres au 1er janvier 2021			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2021				
Comptes	Libellés	CHF	Motif de l'augmentation			Motif de la diminution			Comptes	Libellés	CHF		
			Comptes	motif	CHF	Comptes	motifs	CHF					
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	125'987.04	Attributions aux FS, capitaux propres			0.00	Prélèvements sur les FS, capitaux propres			0.00	2900	Financement spéciaux enregistré sous capital propre	125'987.04
29000.00	Compte général	1'405.90	35100.00		0.00	45100.00		0.00	29000.00	Compte général	1'405.90		
29001.00	Service d'incendie et de secours	0.00	35101.00		0.00	45101.00		0.00	29001.00	Service d'incendie et de secours	0.00		
29002.00	Assainissement des eaux	0.00	35102.00		0.00	45102.00		0.00	29002.00	Assainissement des eaux	0.00		
29003.00	Approvisionnement en eau	0.00	35103.00		0.00	45103.00		0.00	29003.00	Approvisionnement en eau	0.00		
29004.00	Déchets	0.00	35104.00		0.00	45104.00		0.00	29004.00	Déchets	0.00		
29006.00	Forêts	124'581.14	35106.00		0.00	45106.00		0.00	29006.00	Forêts	124'581.14		
2920	Réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire	0.00	Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire			0.00	Prélèvements sur les réserves provenant de l'enveloppe budgétaire			0.00	2920	Réserve des domaines de l'enveloppe budgétaire	0.00
29200.00	Compte général	0.00	38920.00		0.00	48920.00		0.00	29200.00	Compte général	0.00		
29201.00	Service d'incendie et de secours	0.00	38921.00		0.00	48921.00		0.00	29201.00	Service d'incendie et de secours	0.00		
29202.00	Assainissement des eaux	0.00	38922.00		0.00	48922.00		0.00	29202.00	Assainissement des eaux	0.00		
29203.00	Approvisionnement en eau	0.00	38923.00		0.00	48923.00		0.00	29203.00	Approvisionnement en eau	0.00		
29204.00	Déchets	0.00	38924.00		0.00	48924.00		0.00	29204.00	Déchets	0.00		
29206.00	Forêts	0.00	38926.00		0.00	48926.00		0.00	29206.00	Forêts	0.00		
2930	Préfinancements / maintien de la valeur	63'169.25	Attributions aux préfinancements des capitaux propres			10'000.00	Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres			0.00	2930	Préfinancements / maintien de la valeur	73'169.25
29300.00	Compte général	63'169.25	38930.00		10'000.00	48930.00		0.00	29300.00	Compte général	73'169.25		
29301.00	Service d'incendie et de secours	0.00	38931.00		0.00	48931.00		0.00	29301.00	Service d'incendie et de secours	0.00		
29302.00	Assainissement des eaux / maintien de la valeur	0.00	38932.00		0.00	48932.00		0.00	29302.00	Assainissement des eaux / maintien de la valeur	0.00		
29303.00	Approvisionnement en eau / maintien de la valeur	0.00	38933.00		0.00	48933.00		0.00	29303.00	Approvisionnement en eau / maintien de la valeur	0.00		
29304.00	Déchets	0.00	38934.00		0.00	48934.00		0.00	29304.00	Déchets	0.00		
29306.00	Forêts	0.00	38936.00		0.00	48936.00		0.00	29306.00	Forêts	0.00		
2940	Réserves de politique budgétaire	402'665.36	Attributions à la réserve de politique budgétaire			72'017.60	Prélèvements de la réserve de politique budgétaire			-17'647.66	2940	Réserves de politique budgétaire	457'035.30
29400.00	Compte général	402'665.36	38940.00		72'017.60	48940.00		-17'647.66	29400.00	Compte général	457'035.30		
29409.00	Autres réserves de la politique budgétaire	0.00	38949.00		0.00	48949.00		0.00	29409.00	Autres réserves de la politique budgétaire	0.00		
29601	Réserves liées au retraitement des immobilisations corporelles du PF	0.00	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF			397'195.60	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF			-10'019.55	29601	Réserves liées au retraitement des immobilisations corporelles du PF	387'176.05
29601.00	Terrains non bâtis	0.00	39641.00		49'620.00	49641.00		-10'019.55	29601.00	Terrains non bâtis	39'600.45		
29601.10	Terrains bâtis	0.00	39641.10		347'575.60	49641.10		0.00	29601.10	Placement à intérêts à court terme	347'575.60		
29601.20	Bâtiments, locaux et équipement	0.00	39641.20		0.00	49641.20		0.00	29601.20	Dépôt à terme	0.00		
29601.30	Biens mobiliers	0.00	39641.30		0.00	49641.30		0.00	29601.30	Actions et parts sociales	0.00		

Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motif	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	715'356.11			0.00			-65'921.12	2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	649'434.99
29990.00	Compte général	715'356.11	29900	Excédent (+)		29900	Déficit (-)	-65'921.12	29990.00	Compte général	649'434.99

8.2.2 Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres

a) Financements spéciaux (comptes 2900)

Dans les capitaux propres, un compte de fonds d'épargne est toujours existant pour un montant 1.4k. Il devra être utilisé en 2022 pour que le solde soit à 0.

Un fonds d'exploitation forestier et un fonds d'anticipation forestier existent à hauteur 124.5k en cumul. Les attributions à ces fonds peuvent être suspendues comme le total est surévalué d'environ 23k.

b) Réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire (comptes 2920)

Des réserves sont existantes à hauteur de 187.8k pour l'assainissement des eaux, 78.8k pour l'approvisionnement en eau et 13k pour le Service d'incendie et de secours (SIS). Les réserves sont en revanche négatives pour les déchets (-1.4k). Toutes ces réserves sont actuellement référencées en réserve de politique budgétaires et devront être transférées en 2022 (voir commentaire chiffre 2940).

c) Préfinancement / maintien de la valeur (comptes 2930)

Dans les préfinancements figurent deux comptes, pour l'entretien des drainages (31k) et pour l'entretien des pâturages (42.2k), selon les règlements communaux. Dès l'année 2023, une modification des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) et du plan général d'alimentation en eau potable (PGA) verront l'introduction de la notion de maintien de la valeur pour ces deux services. Suite à cela, des attributions à ces fonds devront être effectués.

d) Réserve de politique budgétaire (comptes 2940)

Le compte réserve de politique budgétaire présente un solde de 178.8k. Les autres réserves dans ce compte devront être transférées en 2022 dans le compte 2920 afin de répondre aux exigences du MCH2.

e) Réserve liée au retraitement des placements du PF (comptes 29600)

Les placements du patrimoine financier n'ont pas encore été revalorisés. Ils le seront durant l'année 2022 et des réserves seront éventuellement créées sur ce compte.

f) Réserve liée au retraitement des immobilisations corporelles PF (comptes 29601)

La revalorisation des immobilisations corporelles du patrimoine financier a permis de générer 387.2k qui seront transformés en capital dans cinq ans. Ces réévaluations proviennent de terrains à hauteur de 49.6k et de bâtiments pour 347.6k.

g) Excédent ou découvert au bilan (comptes 2990)

Le bilan présentait un excédent à hauteur de 715.4k en début d'année. Le déficit du compte général de 65.9k vient diminuer l'excédent pour qu'il s'établisse à 649.4k au 31 décembre 2021. Le déficit de cet exercice est le quatrième d'affilé. Une hausse de la quotité d'impôt n'est donc pas à exclure si le résultat ne vient pas à s'améliorer ces prochaines années.

8.3 Annexe D) aux comptes annuels

Tableaux des provisions

205 Provisions à court terme

Néant

208 Provisions à long terme

Néant

Total des provisions à court terme	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des provisions à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

8.4 Annexe E) aux comptes annuels

Tableaux des participations et des garanties

Néant

8.5 Annexe F) aux comptes annuels

Tableaux des immobilisations et des informations détaillées sur les placements de capitaux

			108 immobilisations corporelles du patrimoine financier					
			10800	10801	1084	1086	1087	1089
			Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Bâtiments, locaux et équipements	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2021	149'932.50	-	917'284.40	-	460'286.00	-
	(+) Augmentation	en 2021	-	-	-	-	-	-
	(-) Diminution	en 2021	-209'118.00	-	-	-	-8'760.00	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2021	289'015.90	-	-	-	-451'526.00	-
	valeur de l'immobilisation	31.12.2021	229'830.40	-	917'284.40	-	-	-
Rectifications cumulées	Etat au	en 2021	-	-	-	-	-	-
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2021	-10'019.55	-	-	-	-	-
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2021	49'620.00	-	347'575.60	-	-	-
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2021	-	-	-	-	-	-
	Etat au	31.12.2021	39'600.45	-	347'575.60	-	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2021	269'430.85	-	1'264'860.00	-	-	-
	dont celle des installations de lea	31.12.2021						
	Valeur d'assurance	31.12.2021						

		140 immobilisations corporelles du patrimoine administratif										
		14000	14001	1401	1402	1403	1404	1405	1406	1407	1409	
		Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Routes et voies de communication	Aménagement des plans d'eau et cours d'eau	Autres ouvrages de génie civil	Bâtiments, locaux et équipements	Forêts	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles du PA*	
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2021	1'025'748.10	-	1'125'034.77	26'772.00	1'427'113.83	196'940.26	43'513.50	120'005.25	2'488'230.46	-
	(+) Augmentation	en 2021	-	-	4'592.80	-	-	-	-	-	235'223.72	-
	(-) Diminution	en 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-379'439.10	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2021	-	-	313'857.85	-	145'342.15	1'395'119.82	-	-	-1'691'809.72	-
	valeur de l'immobilisation	31.12.2021	1'025'748.10	-	1'443'485.42	26'772.00	1'572'455.98	1'592'060.08	43'513.50	120'005.25	652'205.36	-
Rectifications cumulées	Etat au	en 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2021	-4'859.30	-	-53'828.70	-	-32'494.65	-64'549.07	-11'052.25	-17'479.90	-	-
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Etat au	31.12.2021	-4'859.30	-	-53'828.70	-	-32'494.65	-64'549.07	-11'052.25	-17'479.90	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2021	1'020'888.80	-	1'389'656.72	26'772.00	1'539'961.33	1'527'511.01	32'461.25	102'525.35	652'205.36	-
	dont celle des installations de lea	31.12.2021										
	Valeur d'assurance	31.12.2021										

			142 Immobilisations incorporelles				144	145	146
			1420	1421	1427	1429	1441 à 1448	1452 à 1458	1460 à 1469
			Logiciels	Brevets et licences	Immobilisations incorporelles en cours de développement	Autres immobilisations incorporelles	Prêts	Participations et capital social	Subventions d'investissements
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2021	22'240.00	-	-	-	-	-	-
	(+) Augmentation	en 2021	-	-	-	-	-	-	-
	(-) Diminution	en 2021	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2021	-	-	-	-	-	-	-
	valeur de l'immobilisation	31.12.2021	22'240.00	-	-	-	-	-	-
Rectifications cumulées	Etat au	en 2021	-	-	-	-	-	-	-
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2021	-5'488.90	-	-	-	-	-	-
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2021	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2021	-	-	-	-	-	-	-
	Etat au	31.12.2021	-5'488.90	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2021	16'751.10	-	-	-	-	-	-
	dont celle des installations de lea	31.12.2021							
	Valeur d'assurance	31.12.2021							

8.6 Annexe H) aux comptes annuels

Les indicateurs financiers

8.6.1 Quotient d'endettement net

Le quotient d'endettement net indique la part des revenus fiscaux (impôts directs des personnes physiques et des personnes morales) ainsi que des prestations de la péréquation financière qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette. Une valeur négative atteste de l'existence d'une fortune nette.

< 0%	Très faible endettement net
0% à 50%	Faible endettement net
50% à 100%	Endettement net moyen
100% à 150%	Endettement net élevé
> 150%	Endettement net très élevé

I. Quotient d'endettement net		Groupe	Montant
Capitaux de tiers	+	20	7'242'425.09
Patrimoine financier	-	10	2'494'507.82
Endettement net			4'747'917.27
Impôts directs, personnes physiques	+	400	1'415'436.00
Impôts directs, personnes morales	+	401	58'675.06
Péréquation financière	+/-	4622/3622	316'658.00
Compensation communes-centres	+	46228	0.00
Impôts directs PP et PM et péréquation financière			1'790'769.06
Quotient d'endettement net			265.13

(Endettement net / impôts directs PP et PM et PF*100)

Commentaires :

Quotient d'endettement net très important compte tenu des emprunts importants au passif du bilan. La hausse des revenus pour les personnes physiques ainsi que la péréquation financière nettement à l'avantage de la commune permettent néanmoins de descendre nettement ce quotient par rapport à l'exercice précédent. Des remboursements importants au niveau des capitaux de tiers ont été effectués sur l'exercice 2021. L'avancement des travaux de la SNEP devrait par contre péjorer l'exercice 2022.

8.6.2 Degré d'autofinancement

Le degré d'autofinancement détermine la part des revenus affectée au financement des investissements nouveaux. S'il est supérieur à 100%, il permet le financement d'investissements ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est inférieur à 100%, il entraîne un nouvel endettement ou emprunt. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre, en particulier dans les petites corporations dès lors qu'elles investissent à intervalles irréguliers. Il ne peut donc être apprécié que sur plusieurs années.

$\geq 100\%$ Idéal
70% à 100% Bon à acceptable
< 70% Problématique

II. Degré d'autofinancement

Résultat global du compte de résultat		90	0.00
Amortissements du patrimoine administratif	+	33	155'182.02
Attributions aux financements spéciaux	+	35	3'500.00
Prélèvements sur les financements spéciaux	-	45	0.00
Réévaluation, prêts du patrimoine administratif	+	364	0.00
Réévaluations, participations du patrimoine administratif	+	365	0.00
Amortissements, subventions d'investissement	+	366	0.00
Attributions aux capitaux propres	+	389	0.00
Prélèvements sur les capitaux propres	-	489	0.00
Revalorisations PA	-	4490	0.00

Autofinancement

158'682.02

Dépenses reportées au bilan	+	690	25'873.45
Recettes reportées au bilan	-	590	122'736.99

Investissements nets

-96'863.54

Degré d'autofinancement

-163.82

(Autofinancement/Investissements nets*100)

Commentaires :

Comme il y a un excédent de recettes pour les investissements nets en 2021, le degré d'autofinancement présente un solde négatif de -163.82. Ce ratio n'est pas représentatif.

8.6.3 Quotité de la charge des intérêts

La quotité de la charge des intérêts indique la part des revenus qui est absorbée par les intérêts nets. Plus elle est élevée, plus l'endettement est important. A l'inverse, moins elle est élevée et plus grande est la marge de manœuvre financière de la collectivité. Une quotité de la charge des intérêts négative signifie que les revenus du patrimoine sont supérieurs au montant des intérêts de la dette.

< -1%	Charge extrêmement faible
-1% à 0%	Charge très faible
0% à 1%	Charge faible
1% à 2%	Charge moyenne
≥ 2%	Charge élevée

III. Quotité de la charge des intérêts		Groupe	Montant
Charges d'intérêts	+	340	79'274.83
Revenus des intérêts	-	440	12'975.76
Charge nette des intérêts			66'299.07
Revenus fiscaux	+	40	1'709'159.92
Subventions à redistribuer	-	47	0.00
Imputations internes	-	49	58'010.80
Prélèvements sur les capitaux propres	-	489	0.00
Prélèvements sur la réserves liée à la réévaluation	+	4896	0.00
Revenus courants			1'651'149.12
Quotité de la charge des intérêts			4.02

(Charge nette des intérêts / revenus courants*100)

Commentaires :

La quotité de la charge des intérêts est très élevée. Les disponibilités à court terme ont été diminuées au maximum (-515k) afin d'éviter le paiement d'intérêts par l'utilisation de comptes courants. Une diminution importante est prévue pour l'année 2022 comme aucun compte courant ne devrait être utilisé. Compte tenu de ces éléments, les taux d'intérêts seront inférieurs et donc la charge diminuée.

8.6.4 Dettes brutes par rapport aux revenus

La dette brute par rapport aux revenus permet d'évaluer la situation d'endettement, et en particulier de déterminer si l'endettement est proportionné compte tenu des revenus obtenus. Cet indicateur renseigne sur le pourcentage des revenus nécessaire au remboursement de la dette brute en une seule fois.

≤ 50%	Très bon
50,1% à 100%	Bon
100,1% à 150%	Moyen
150,2% à 200%	Mauvais
> 200%	Critique

IV. Dette brute par rapport aux revenus

Engagements courants	+	200	46'496.02
Engagements financiers à court terme	+	201	0.00
Instruments financiers dérivés	-	2016	0.00
Engagements financiers à long terme	+	206	7'038'135.85

Dette brute 7'084'631.87

Revenus courants 1'651'149.12

Dette brute par rapports au revenus 429.07

Dette brute/revenus courants*100)

Commentaires :

Ratio critique pour la dette brute par rapport aux revenus. Les engagements courants de 7'084k sont 4.29 fois supérieurs aux revenus courants. La tendance est par contre à une nette amélioration, les engagements financiers à long terme ayant diminué de 786k et les revenus courants qui sont en augmentation.

8.6.5 Quotité d'investissement

La quotité d'investissement renseigne sur le rapport entre les activités d'investissement et les charges annuelles globales. Cet indicateur ne permet toutefois pas à lui seul de tirer des conclusions sur la situation financière de la commune.

≤ 10%	Peu important
10,1% à 20%	Importance moyenne
20,1% à 30%	Importantes
> 30%	Très importante

V. Quotité d'investissement		Groupe	Montant
Investissements bruts		690	25'873.45
Charges de personnel	+	30	557'365.05
Charges de biens et services et autres charges exploitation	+	31	705'231.84
Réévaluation de créances	-	3180	12'321.05
Charges financières	+	34	97'930.11
Réévaluations des immobilisations du PF	-	344	2.00
Charges de transfert	+	36	1'402'907.87
Réévaluations des prêts du PA	-	364	0.00
Réévaluations des participations du PA	-	365	0.00
Amortissements des subventions d'investissement	-	366	0.00
Charges globales			2'776'985.27
Quotité d'investissement			0.93
<small>(Investissements bruts / charges globales*100)</small>			

Commentaires :

Quotité d'investissement extrêmement basse pour l'année 2021. Les dépenses ont été compensées par des subventions déjà touchées. L'effet va s'inverser largement pour 2022 et le ratio va se détériorer. La construction de la nouvelle SNEP sera l'investissement le plus important.

8.6.6 Quotité de la charge financière

La quotité de la charge financière indique l'incidence des frais financiers sur le budget. On entend par charge financière la somme des intérêts nets, des amortissements et des réévaluations. Cet indicateur permet de constater dans quelle mesure les revenus courants sont absorbés par le service de la dette et les amortissements planifiés. Une hausse de ce taux équivaut à une réduction de la marge budgétaire.

< 5% Faible charge
5% à 15% Charge supportable
15% à 25% Charge élevée à très élevée
> 25% Charge à peine supportable

VI. Quotité de la charge financière		Groupe	Montant
Charges d'intérêts	+	340	79'274.83
Revenus des intérêts	-	440	12'975.76
Amortissement du patrimoine administratif	+	33	155'182.02
Réévaluations des prêts du PA	+	364	0.00
Réévaluations des participations du PA	+	365	0.00
Amortissement des subventions d'investissement	+	366	0.00
Charge financière			221'481.09
Revenus courants			1'651'149.12
Quotité de la charge financière			13.41

(charge financière / revenus courants*100)

Commentaires :

Quotité de la charge financière supportable. Les amortissements du patrimoine administratif seront encore légèrement modifiés sur l'année 2022 afin de correspondre parfaitement à la directive n°1 concernant les taux d'amortissements des investissements consentis avant la mise en œuvre du MCH2. Une diminution de la charge d'intérêts sera par contre à prévoir pour équilibrer ce ratio et rester dans une quotité supportable pour la commune.

8.6.7 Endettement net en francs par habitant

L'endettement net en francs par habitant sert à mesurer l'importance de la dette et doit être apprécié en même temps que la capacité financière de la commune (quotité d'autofinancement). Une valeur négative reflète l'existence d'une fortune nette par habitant.

< 0	Fortune nette
0 à 1'000	Endettement faible
1'001 à 3'000	Endettement moyen
3'001 à 5'000	Endettement haut
> 5'000	Endettement critique

VII. Endettement net en francs par habitant		Groupe	Montant
Capitaux de tiers	+	20	7'242'425.09
Patrimoine financier	-	10	2'494'507.82
Endettement net			4'747'917.27
Population			701
Endettement net en francs par habitant			6'773.06

(Endettement net / population)

Commentaires :

Endettement net en francs par habitant critique pour la commune. Des mesures doivent être entreprises pour réduire les capitaux de tiers. Par rapport à l'année précédente, le ratio s'est néanmoins nettement amélioré suite à la réévaluation du patrimoine financier et des remboursements importants de capitaux de tiers. L'augmentation importante de la population a également été un facteur de la baisse de l'endettement net par habitant.

8.6.8 Quotité d'autofinancement (capacité d'autofinancement)

La quotité d'autofinancement, également appelée capacité d'autofinancement, reflète la capacité d'une commune ainsi que sa marge de manœuvre budgétaire. Cet indicateur renseigne sur la part des revenus pouvant être affectée au financement d'investissements ou au désendettement.

> 20 % Bonne
10% à 20% Moyenne
< 10% Faible

VIII. Quotité d'autofinancement (capacité)	Groupe	Montant
Autofinancement		158'682.02
Revenus courants		1'651'149.12
Quotité d'autofinancement (capacité)		9.61

(Autofinancement/revenus courants*100)

Commentaires :

Faible capacité d'autofinancement. La revue des amortissements et la mise en fonction de la nouvelle SNEP vont faire évoluer ce ratio les prochaines années. L'augmentation du nombre de personnes peut également influencer pour les revenus courants.

8.6.9 Quotité de la charge des intérêts nets

La quotité de la charge des intérêts indique la part de revenus qui est absorbée par les intérêts nets. Plus elle est élevée et plus l'endettement est important. A l'inverse, moins elle est élevée et plus grande est la marge de manœuvre financière de la collectivité. Une quotité de la charge des intérêts négative signifie que les revenus du patrimoine sont supérieurs au montant des intérêts de la dette. Cet indicateur reflète donc la situation financière de la commune.

< 2% Faible
2% à 5% Moyenne
5% à 8% Forte
> 8% Très forte

IX. Quotité de la charge des intérêts nets		Groupe	Montant
Charges financières	+	34	97'930.11
Revenus des intérêts	-	440	12'975.76
Gains réalisés PF	-	441	67'970.50
Revenus de participations PF	-	442	12.00
Revenus des biens fonds PF	-	443	74'221.30
Réévaluations des immobilisation du PF	-	444	5.00
Charges financières nettes			-57'254.45
Impôts sur le revenu des personnes physiques	+	400	1'415'436.00
Impôts directs, personnes morales	+	401	58'675.06
Autres impôts directs	+	402	218'894.91
Revenus fiscaux (impôts directs)=			1'693'005.97
Quotité de la charge des intérêts nets			-3.38
<small>(Charges financières nettes / revenus fiscaux*100)</small>			

Commentaires :

La quotité de la charge des intérêts nets est négative. Le résultat annuel est influencé par les gains réalisés sur le patrimoine financier, notamment la vente de terrains non valorisés au bilan. Pour les années à venir, les charges financières seront revues à la baisse et la quotité de la charge des intérêts nets devrait rester faible, par rapport aux revenus fiscaux.

8.6.10 Quotient de l'excédent au bilan

Le quotient de l'excédent du bilan est en quelque sorte le thermomètre renseignant sur l'état de santé des capitaux propres. Une valeur négative signifie un découvert au bilan. L'évolution de cet indicateur doit être observée sur plusieurs années.

≥ 60% Elevé
30% à 60% Moyen
< 30% Faible

X. Quotient excédent du bilan		Groupe	Montant
Excédent / Découvert du bilan	+/-	299	649'434.99
Excédent / découvert au bilan			649'434.99
Impôts directs PP et PM et péréquation financière			1'790'769.06
Quotient de l'excédent du bilan			36.27

(Excédent, découvert au bilan/impôts directs PP et PM et PF*100)

Commentaires :

Excédent de bilan moyen. L'état de santé des capitaux propres a subi des pertes importantes ces dernières années et il y a également eu une utilisation des réserves de politique financière. La revalorisation du patrimoine financier va créer des fonds propres supplémentaires à hauteur de 387k à la fin de l'exercice 2026. Si les résultats du compte général ne venaient pas à s'améliorer, une hausse de la quotité devrait être décidée afin de recréer des capitaux propres.

9 Proposition du Conseil communal

a) Approbation des comptes annuels 2021, qui se composent comme suit :

Comptes	Libellés	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	72'017.60	67'432.64
	Excédent de revenus	-	4'584.96
900	Compte général	-	65'921.12
	Excédent de charges	65'921.12	-
90100.10	FS «secours incendie (SIS) »	5'857.59	-
	Excédent de revenus	-	5'857.59
90100.20	FS «assainissement et traitement des eaux »	66'160.01	-
	Excédent de revenus	-	66'160.01
90110.30	FS «approvisionnement en eau potable »	-	106.69
	Excédent de charges	106.69	-
90110.40	FS « gestion des déchets »	-	1'404.83
	Excédent de charges	1'404.83	-

Il est proposé à l'Assemblée communale de Lajoux d'approuver les comptes annuels relatifs à l'exercice 2021.

Au nom de la commune mixte de Lajoux :

François Brahier Jeckelmann
Maire

Céline Michel
Secrétaire communale

Sylvain Hulmann
Administrateur des finances

Lajoux, le 8 juin 2022

10 Approbation des comptes annuels

L'organe compétent de Lajoux a approuvé les comptes annuels 2021 en date du 9 juin 2022 conformément à la proposition du Conseil communal du 8 juin 2022.

L'extrait du procès-verbal de l'organe compétent est joint au présent rapport.

Lajoux, le 14 juin 2022

Au nom de l'organe compétent pour approuver les comptes annuels :

Jean-Paul Farine
Président

Céline Michel
Secrétaire